

★

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2015

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

★

CHAPITRE 36

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

★

VERSION FRANCAISE

★

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	10
3.2. BILAN FINANCIER	12
3.3. PERSPECTIVES	14
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	15
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	15
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	19
6. PROGRAMME 467: CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	23
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	25
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	25
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	26
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	27
7. PROGRAMME 468: MAINTENANCE DES DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	29
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	31
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	31
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	32
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	34
8. PROGRAMME 469: REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	35
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	37
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	37
8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	38

8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	40
9.	PROGRAMME 470: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR TRAVAUX PUBLICS	41
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	43
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	43
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	44
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	45
	ANNEXE	47
	TABLEAU DE BUDGETISATION	49

NOTE EXPLICATIVE

La loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 18 alinéa 3 de ce texte dispose en effet que « Dans la seconde partie, la loi de finances de l'année 1°) fixe pour le budget général, les programmes concourant à la réalisation des objectifs assortis d'indicateurs, les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ; » Cet article induit l'élaboration et la présentation des projets de performance des administrations (PPA). Et c'est ainsi que depuis la loi des finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

En cette troisième année d'élaboration du budget par programme par les administrations, les PPA enrichis de l'expérience des deux premières années d'exécution, et plus particulièrement de l'élaboration du premier Rapport Annuel de performance, vont dans le sens de la révision du cadre de la performance dans des programmes stabilisés. Ce qui doit permettre de boucler le premier cycle programmatique (2013-2015) avec des objectifs, des indicateurs et des cibles plus adéquats, dont le suivi aisé et l'évaluation constructive aideront à l'atteinte des objectifs de la stratégie nationale de développement DSCE.

Comme pour les années précédentes, le Projet de Performance des Administrations comprend trois principales articulations :

- La première partie est la synthèse de la stratégie. Elle met en exergue la contribution attendue des administrations par les stratégies développées par le gouvernement, notamment le DSCE, présente le domaine d'intervention, revient sur les performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique et la déclinaison du cadre logique ;
- La deuxième partie relative au contenu des programmes présente à tour de rôle les programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation ;
- La troisième partie comporte le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Le secteur des infrastructures est reconnu prioritaire en ce sens qu'il permet entre autres de mettre le niveau de service offert par nos routes en adéquation avec la demande économique et sociale. Il s'agit par conséquent de replacer l'infrastructure dans son véritable rôle d'accompagnement des objectifs de développement économique et social. Ainsi, il est question d'améliorer substantiellement le taux d'accès aux infrastructures en générant une offre qui anticipe la demande à travers:

- l'extension du réseau routier et autoroutier et notamment la fraction bitumée;
- l'amélioration de l'état du réseau routier;
- l'amélioration de la capacité et de la qualité de production du secteur de la construction;
- le renforcement des capacités institutionnelles de l'administration en charge des infrastructures;
- le renforcement du MINTP en tant qu'Ingénieur unique de l'État;
- etc.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Aux termes du décret n°2013/334 du 13 septembre 2013, portant organisation et fonctionnement du Ministère des Travaux Publics, le Ministre des Travaux Publics est responsable de la construction des infrastructures, des bâtiments et édifices publics, ainsi que de la construction et la maintenance du réseau routier.

À ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration de la politique de maintenance et d'entretien des infrastructures, des bâtiments publics et des routes;
- d'effectuer toutes études nécessaires à l'adaptation aux écosystèmes locaux des infrastructures en liaison avec le Ministère chargé de la Recherche Scientifique, les institutions de recherche ou d'enseignement et de tout autre organisme compétent;
- d'assurer la promotion des infrastructures, des bâtiments publics et des routes en liaison avec le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire;
- du contrôle de l'exécution des travaux de construction des infrastructures et des bâtiments publics conformément aux normes établies;
- d'apporter son concours à la construction et à l'entretien des routes, y compris les voiries urbaines, en liaison avec les Départements Ministériels et organismes compétents;
- du suivi des activités des organisations professionnelles des ingénieurs de Génie Civil et des ingénieurs des Travaux Publics;
- de la formation des personnels des travaux publics en liaison avec les Départements Ministériels concernés.

Ces nouvelles dispositions ont été matérialisées à travers la création de deux Directions

Générales dédiées respectivement aux travaux de construction et de maintenance des infrastructures routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires, énergétiques, hydrauliques, environnementales, sportives, et d'autre part; aux études techniques d'infrastructures.

Ces deux nouvelles directions générales consacrent le Ministère des Travaux Publics dans son rôle d'Ingénieur de l'État en ce qui concerne la quasi-totalité des travaux et des études techniques d'infrastructures.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Elles sont évaluées sur les programmes suivants:

- Construction des Infrastructures;
- Maintenance des infrastructures;
- Réalisation des Études Techniques d'infrastructures;
- Gouvernance et appui institutionnel du secteur des travaux publics;

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

La conférence sur l'exécution du BIP a permis de faire une évaluation à mi-parcours ainsi qu'une projection à fin décembre 2014.

Sur un plan global, l'on peut retenir ce qui suit :

- 72 projets d'investissement soit 26 de la commission centrale des marchés du MINMAP et 66 de la commission interne au MINTP ont été programmés au début de l'exercice 2014. A ce jour, la quasi-totalité est soit attribuée, soit en cours d'attribution; Parmi les 66 projets de la Commission Interne, trente-six (36) marchés ont déjà été signés dont vingt-six (26) notifiés.
- les DAO des projets d'entretien routier sur financement Fonds Routier ont été transférés;
- les ressources des projets d'entretien sur financement Fonds Routier ont été engagées au profit de son guichet entretien.

3.1.1 Bilan d'exécution du budget par programme

De l'exploitation des différentes fiches de collectes, il ressort de façon synthétique la situation ci-après:

3.1.1.1 Programme 1: Construction des infrastructures

Ce programme a pour objectif de développer les infrastructures de transport et les constructions.

La revue à fin septembre 2014 a permis de faire une évaluation de l'exécution du budget. Au terme des neuf premiers mois de l'exercice, l'essentiel des projets de travaux a démarré avec un taux d'exécution financière moyen de 52%. Ce taux d'exécution est largement sous-estimé du fait de la non prise en compte par l'application PROBMIS des financements extérieurs dont les décaissements ne sont pas visibles au niveau du contrôle financier

Le taux d'exécution physique cumulé varie entre 6 et 89% quel que soit l'exercice de

rattachement du projet.

Compte tenu de la contrainte des ressources octroyées au MINTP en 2015, certains projets connaîtront un arrêt précoce des travaux du fait d'une budgétisation insuffisante. Dans ce registre, l'on peut notamment citer : les travaux de construction de la Ring Road (6 milliards nécessaires pour apurer un décompte en instance) et ceux de la route Obala-Batchenga-Mbouam (3 milliards).

Le Programme de construction des infrastructures enregistre également des projets en arrêt ou en cours de résiliation notamment : les travaux de construction des routes Mengong-Sangmelima et Maroua-Bogo. Les ressources de ces deux projets ont fait l'objet de virement sur les projets à besoin de financement au risque de voir leurs crédits tombés à forclusion.

Sans être exhaustif, les taux d'avancement des principales activités de ce programme se présentent comme suit :

- la construction de l'autoroute Yaoundé-Douala : études achevées sur les 100 premiers kilomètres en dehors du volet géotechnique qui sera finalisé après déforestation; indemnisation achevées sur les 10 premiers kilomètres; ceux des 10-60 premiers kilomètres en études;
- la construction du second pont sur le Wouri (20%);
- la construction des entrées Est de Douala (6%);
- la construction des entrées Ouest de Douala: Marché des travaux attribué tandis que celui de contrôle est en cours d'attribution;
- la construction de la deuxième entrée de Bamenda (15%);
- le bitumage de la route Garoua- Boulai- Ngaoundéré est achevé sur ses trois lots, les réceptions provisoires étant prononcées sur les deux premiers;
- la construction de la route Kumba-Mamfé en cours de démarrage;
- la construction de la route Bamenda- Batibo-Numba-Bachua-Akagbe-Manfé-Ekok à l'exclusion de Numba-Bachua Akagbe: lot 1: achevé et lot 2 (57%);
- le bitumage des routes Nkolessong-Nding (37%) et le lot 3 Nding- Mbgaba (19%);
- la construction de la route Zoetele-Nkolyop (62,7%),
- la construction de la route Fouban-Tibati lot 1: Fouban-Manki (77%);
- le bitumage des routes Sangmelima-Bikoula (19%) et Djoum-Mintom (40%),
- la construction de la section Ndop-Kumbo de la Ring Road (89%);

3.1.1.2 Programme 2: Maintenance des infrastructures

Dans ce programme, en dehors des projets de réhabilitation à financement conjoint en cours de réalisation, on peut notamment citer :

- les travaux de réhabilitation de la route Maroua Kousseri, section Dabanga –Kousseri et aménagement de la voie de contournement (29%) ;
- la réhabilitation du tronçon de route Figuil-Magada (100%),
- l'aménagement dans le cadre du PSU de la route Ngaoundéré-Garoua (42%),
- la réhabilitation dans le cadre du PSU de la route Yaoundé-Bafoussam-Bamenda (100%) ;
- la réhabilitation dans le cadre du PSU de la route Yaoundé-Mbalmayo-Ebolowa (56%) ;

- le rééquipement des services déconcentrés du MINTP en engins de génie-civil maintenus par le MATGENIE : le premier lot d'engins est réceptionné.

3.1.1.3 Programme 3: Réalisation des études techniques d'infrastructures

Ce programme est dédié aux études routières et autoroutières, ouvrages d'art et autres infrastructures. Les principales études en cours sont :

- étude en vue du bitumage des routes Awae-Esse-Nkoteng (70%) ;
- étude en vue du bitumage des routes Zoétélé-Mekalat-Ekong, Mvia-Mezesse, Ekong-Bengbis-Mimbama-Wouma et Mimbama-Koundessong-Messamena (90%) ;
- étude en vue du bitumage des routes Weh-Nyos, Ring Road, Babungo-Ndawara et Bakebe-Fontem-Dschang (44%) ;
- étude technique en vue du bitumage de la route Kribi-Campo tronçon : sortie de la zone industrialo-portuaire-Campo Beach (40%).

3.1.1.4 Programme 4: Gouvernance et appui institutionnel des Travaux Publics

Ce programme s'intéresse aux questions de gouvernance, au secteur privé, à la qualité et à la gestion des ressources humaines du MINTP.

Sans être exhaustif, les taux d'avancement des principales activités de ce programme se présentent comme suit:

- la mise à jour du PAP et du CDMT du MINTP est réalisée à 100% ;
- la maîtrise d'œuvre complète de la construction de 14 postes de péage automatique sur certaines routes nationales. La tranche ferme, débutée au mois de mai 2014, enregistre un taux d'avancement de 80% à fin septembre 2014 ;
- la supervision géotechnique des prestations routières (LABOGENIE) et du contrôle des matériels de génie civil (MATGENIE) : les activités de cette convention se poursuivent ;
- l'inventaire des routes rurales dans sa phase 3 dans les trois régions du Grand Nord avec l'appui de l'Institut National de la Statistique. Cette phase 3 est en cours de préparation de même que les études de nomenclature des routes;

■ 3.2. BILAN FINANCIER

Le budget 2014 du MINTP s'élève à 262,6 milliards de FCFA toutes ressources confondues et se présente dans toutes ses articulations comme suit:

Par nature économique :

- investissement: 196,7 milliards FCFA;
- fonctionnement: 65,9 milliards FCFA.

Par source de financement :

- Bip sur ressources internes ordinaires : 75 milliards FCFA;
- Bip contrepartie réelle : 27 milliards FCFA ;
- C2D de deuxième génération : 5 milliards FCFA;
- Ressources externes : 89,7 milliards FCFA.

Selon les quatre programmes de la stratégie sectorielle :

N°	Intitulé du programme	Montant	
		Milliards de FCFA	Poids (%)
P1	Construction des infrastructures	132,6	50
P2	Maintenance des infrastructures	96,8	37
P3	Réalisation des études technique des infrastructures	7,2	3
P4	Gouvernance et appui institutionnel des Travaux Publics	26,0	10
Total Budget		262,6	100

Par nature d'activité, il se décline en:

Travaux : 225,8 milliards (86%)

Études, autres biens et services et salaires : 36,8 milliards (14%)

Rendu au 30 septembre 2014, le taux d'engagement du budget du MINTP sur ressources internes, y compris le Fonds Routiers et des dotations en salaires, eau, électricité et téléphone est de 49,2 % et se repartit par programme ainsi qu'il suit :

Construction des infrastructures : 44,7%

Maintenance des Infrastructures : 66,8%

Réalisation des études techniques des infrastructures : 26,0%

Gouvernance et appui institutionnel au secteur des Travaux Publics : 15,4%

Ces taux d'engagements sont largement sous-estimés, l'application PROBMIS calculant ces taux ne prend pas en compte :

- les financements extérieurs logés à la CAA (89 milliards) surtout pour les programmes 1 et 2 ;
- les ressources automatiquement déléguées aux services déconcentrés (programme 4) (46 milliards) ;
- les ressources du Fonds Routiers : Ces ressources sont dépensées sans engagement préalable au niveau central.

En faisant les trois hypothèses réalistes ci-après :

(H1) : Les virements pour les travaux en régie et le règlement des arriérés (17 000 000 000

FCFA) sont effectués ;

(H2) : Tous les marchés programmés sont visés, engagés et liquidés dans les délais requis ;

(H3) : Les ressources de fonctionnement du quatrième trimestre 2014 sont entièrement consommées;

Alors au 31 décembre 2014, le taux d'exécution du budget se situerait à 95%.

L'exécution du budget 2014 du MINTP a timidement démarré du fait des contraintes ci-dessous :

- Le MINFI n'a donné son accord de déblocage des ressources allouées aux études en régie qu'au mois de juillet, les opérations sur ces lignes n'ont donc effectivement été effectuées qu'après le mois d'août.
- La saisonnalité des travaux de génie civil pour laquelle la période propice des travaux se situe entre juin et novembre, période qui correspond malheureusement à celle de l'arrêt des engagements sur le budget en cours et la passation des marchés pour le suivant budget ;
- Les incohérences du MINMAP : le MINMAP tarde à désigner les responsables des quatre nouvelles commissions créées depuis le mois de décembre 2013 après la révision des seuils de compétences des commissions de passation des marchés décidés par le Chef de l'État par Décret du 2013/27 du 05 août 2013. La seule commission fonctionnelle se trouve par conséquent surchargée et inefficace;

Malgré ces contraintes, nos services ont assuré de février à septembre 2014, la coordination des négociations techniques qui ont abouti à la signature des contrats de concession ferroviaires et portuaires pour le projet Mbalam. Par ailleurs, la constitution d'une banque de données dans le cadre de la mise en cohérence du secteur infrastructurel est en cours avec la participation des différentes institutions et concessionnaires.

■ 3.3. PERSPECTIVES

Les perspectives concernent aussi bien les réalisations en cours qu'à venir sur la période de 2014 à 2016. Elles sont les suivantes:

- le lancement dans les prochains jours, de la première phase du projet de construction de l'autoroute Kribi-Edéa (1ère phase autoroute: port en eau profonde-Kribi Lolabe-ville de Kribi). Les financements sont déjà disponibles et le projet est envisagé en concession;
- la réalisation des études de faisabilités des itinéraires ferroviaires: 1- Douala-Limbe, 2- Douala-Ngaoundéré, 3-Ngaoundéré-Kousseri;
- l'actualisation de l'étude de faisabilité ferroviaire Kribi-Edéa;
- les poursuites des travaux du second Pont sur le Wouri,
- la poursuite des travaux de construction de l'autoroute Douala-Yaoundé,
- la poursuite des travaux de constructions des entrées Est et Ouest de la ville de Douala;

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif stratégique assigné au MINTP par le décret n°2011/308 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement vise à «Assurer la supervision et le contrôle technique de la construction des infrastructures et des bâtiments publics ainsi que l'entretien et la protection du patrimoine routier ».

■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Selon les termes du décret n°2011/308 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement, le domaine d'intervention du MINTP concerne la construction des infrastructures, des bâtiments et édifices publics, ainsi que la construction et la maintenance du réseau routier.

Il est chargé :

- de l'élaboration de la politique de maintenance et d'entretien des infrastructures, des bâtiments publics et des routes ;
- d'effectuer toutes études nécessaires à l'adaptation aux écosystèmes locaux de ces infrastructures en liaison avec le Ministère chargé de la Recherche Scientifique, les institutions de recherche ou d'enseignement et de tout autre organisme compétent ;
- d'assurer la promotion des infrastructures, des bâtiments publics et des routes en liaison avec le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
- du contrôle de l'exécution des travaux de construction des infrastructures et des bâtiments publics conformément aux normes établies ;
- d'apporter son concours à la construction et à l'entretien des routes, y compris les voiries urbaines, en liaison avec les Départements Ministériels et organismes compétents ;
- du suivi des activités des organisations professionnelles des ingénieurs de Génie Civil et des ingénieurs des Travaux Publics ;
- de la formation des personnels des travaux publics en liaison avec les Départements Ministériels concernés.

Ces nouvelles dispositions ont été matérialisées dans le décret n° 2013/334 du 13 septembre 2013 qui réorganise le Ministère des travaux publics à travers la création de deux Directions Générales, a dédiées respectivement d'une part ; aux travaux de construction et de maintenance des infrastructures routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires, énergétiques, hydrauliques, environnementales, sportives, et d'autre part ; aux études techniques relatives auxdites infrastructures.

Ces deux nouvelles directions générales consacrent le Ministère des Travaux Publics dans son rôle de l'ingénieur de l'État en ce qui concerne la quasi-totalité des travaux et les études techniques d'infrastructures.

Dans la perspective de la mise en œuvre de ce nouvel organigramme, le Ministère des Travaux

Publics, avait alors réajusté son cadre organique lors de la préparation du budget de l'exercice 2014, conformément d'ailleurs aux prescriptions du Premier Ministre, Chef du Gouvernement contenues dans sa lettre n° B70/d-10 du 03 octobre 2013 portant allocation des enveloppes de base aux ministères sectoriels.

La prise en compte de ce nouveau cadre organique exige le réajustement de certaines dispositions, **notamment les libellés, les contenus et les indicateurs des programmes.**

OBJECTIF STRATEGIQUE	Programme (Anciens libellés)	Programme (Libellés 2014)	Objectifs
Assurer la supervision et le contrôle technique de la construction des infrastructures et des bâtiments publics ainsi que l'entretien et la protection du patrimoine routier	Construction du réseau routier	Construction des infrastructures	Développer les infrastructures
	Maintenance du réseau Routier	Maintenance des infrastructures	Améliorer l'état des infrastructures
	Renforcement de l'ingénierie de la construction	Réalisation des Études Techniques d'infrastructures	Optimiser le coût et la qualité des travaux d'infrastructures
	Renforcement institutionnel	Gouvernance et appui institutionnel des travaux publics	Optimiser les prestations réalisées

C'est dans ce sens que les ajustements contenus dans le tableau suivants ont été faits.

Il ressort de cet ajustement que:

- les deux premiers programmes opérationnels qui étaient dédiés aux activités routières ont été élargi aux autres infrastructures. Des actions y ont été ajoutées pour prendre en compte les travaux de construction et de maintenance des autres infrastructures;
- le troisième programme opérationnel qui portait sur l'ingénierie de la construction a été renommé programme de réalisation des études techniques. Afin de matérialiser l'ambition que l'Etat souhaite donner à cette activité qui a toujours été identifiée comme justificative de la mauvaise qualité des travaux et du coût très élevé des travaux routiers. Quatre actions toutes nouvelles ont été créées et couvrent la quasi-totalité du champ des missions de la Direction Générale des études. Les activités qui y sont inscrites ont été extraites des deux premiers programmes.

Par ailleurs, lors de notre passage aux pré-conférences budgétaires 2015, la commission a recommandé au MINTP de libeller les programmes en faisant apparaître le volet route qui demeure important dans l'activité du ministère. A cet effet, il a été proposé la restructuration ci-après:

Programme	Programme
-----------	-----------

(libellés 2014)	(Libellés 2015)
Construction des Infrastructures	Construction des routes et autres infrastructures
Maintenance des Infrastructures	Maintenance des routes et autres infrastructures
Réalisation des Études Techniques d'infrastructures	Réalisation des Études Techniques d'Infrastructures
Gouvernance et appui institutionnel des travaux publics	Gouvernance et appui institutionnel des travaux publics

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 467

CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	BITUMAGE DU RESEAU STRUCTURANT	Augmenter le linéaire des routes bitumées du réseau structurant	Linéaire des routes bitumées structurantes	3 759	4 360	rapport d'activité / report of activity
02	CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART	Eliminer les points de rupture de trafic	Linéaire d'Ouvrages d'Art construits par an	542	321	rapport d'activité / report of activity
03	BITUMAGE DU RESEAU NON STRUCTURANT ET DU RESEAU RURAL	Augmenter le linéaire des routes bitumées du réseau non structurant et rural	Linéaire de routes non structurantes et rurales bitumées	1 916	2 045	Rapport d'activité / report of activity
04	OUVERTURE DES VOIES DE DESSERTE	Augmenter le linéaire des routes de desserte	Linéaire des routes de desserte construite	192	642	rapport d'activité / report of activity
05	CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	Superviser la construction des bâtiments et édifices publics	% des infrastructures et édifices publics construits suivi	0	0	
06	DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU AUTOROUTIER	Augmenter le linéaire des autoroutes	Linéaire autoroutier	0	3	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 468

MAINTENANCE DES DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	REHABILITATION DU RESEAU BITUME	Augmenter le linéaire des routes bitumées en bon état	Linéaire de routes bitumées réhabilitées	398	698	Rapport d'activité / report of activity
03	REHABILITATION DES ROUTES RURALES	Augmenter le linéaire des routes rurales en bon état	Linéaire de routes rurales réhabilitées	712	824	Rapport d'activité / report of activity
04	REHABILITATION DES OUVRAGES D'ART	Augmenter le linéaire des ouvrages d'art	Linéaire d'Ouvrages d'Art Réhabilités	257	290	Rapport d'activité / report of activity
05	ENTRETIEN DU RESEAU PRIORITAIRE	Améliorer le niveau de service du réseau prioritaire	Linéaire de routes bitumées entretenues	2 465	2 853	rapport d'activité / report of activity
06	ENTRETIEN DU RESEAU NON PRIORITAIRE	Améliorer le niveau de service du réseau non prioritaire	Linéaire de routes non prioritaires du réseau classé entretenu	186	215	Rapport d'activité / report of activity
07	PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER	Augmenter la durée de vie des routes	Nombre de stations de pesage en état de bon fonctionnement	12	24	Rapport d'activité / report of activity
08	ETUDES DE PROGRAMMATION ET SUIVI DE L'ENTRETIEN ROUTIER	Utilisation optimale des ressources	Taux d'exécution des programmes d'entretien routier	73	80	rapport d'activité / report of activity

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

09	MAINTENANCE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	Superviser la maintenance des bâtiments et édifices publics.	% des bâtiments et édifices publics réhabilités supervisés	0	0	
----	---	--	--	---	---	--

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 469

REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE AUTOROUTIERES	Mettre en place des prestations de maîtrise d'œuvre des autoroutes	% des projets de routes et d'autoroutes ayant des avenants inférieur à 20%	0	0	rapport d'activité / report of activity
02	ETUDE TECHNIQUES DES OUVRAGES D'ART	Améliorer la qualité des prestations d'études d'ouvrages d'art	% des projets d'études routières réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	30	40	
03	ETUDES TECHNIQUES DES PROJETS DE BATIMENTS	Améliorer la qualité des prestations de Bâtiments	% des bâtiments publics réceptionnés dans des délais	55	75	
04	ETUDES TECHNIQUES DES AUTRES INFRASTRUCTURES	Améliorer la qualité des prestations des autres infrastructures	% des projets des autres infrastructures ayant des avenants inférieur à 20%	0	0	rapport d'activité / report of activity
05	ETUDE TECHNIQUE ET MAITRISE D'OEUVRE DES ROUTES	Améliorer la qualité des prestations d'études routières	% des projets d'études routières réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	30	40	
06	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE DES INFRASTRUCTURES ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALES	Améliorer la qualité des prestations des autres infrastructures	% des projets des autres infrastructures réceptionnés avec des avenants inférieur à 10%	30	40	
07	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET FLUVIALES	Assurer la qualité et la fonctionnalité des installations portuaires et fluviales	Nombre d'études techniques des infrastructures portuaires réalisées	0	2	
08	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES	Arrimer les aéroports aux normes internationales	Nombre d'études d'infrastructures aéroportuaires réalisées	0	4	
09	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	Assurer la qualité des études et des travaux du sous-secteur ferroviaire	Nombre d'études techniques réalisées	0	5	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 470

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR TRAVAUX PUBLICS

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION	Améliorer le taux de consommation des ressources	Taux d'engagement du budget d'investissement	85	95	Rapport d'activité / report of activity
02	AMELIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITE DES TRAVAUX	Améliorer la qualité des prestations	% des contrats routiers réceptionnés dans les délais	55	74	rapport d'activité / report of activity
03	DEVELOPPEMENT DE LA CAPACITE ET DE LA COMPETITIVITE DU SECTEUR PRIVE DU BTP	Accroître la performance des entreprises et BET du secteur du BTP	Ecart entre offre et demande en engins de génie civil	-23	-19	rapport d'activité / report of activity
04	RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES	Améliorer les conditions de travail	Nombre de cadres formés pour l'exécution et/ou le suivi des études et des travaux des autres infrastructures	0	50	PV de reception / VP of reception
05	AMELIORATION DES CAPACITES DE COMMUNICATION	Mettre à la disposition du grand public les informations sur les actions entreprises au MINTP	Nombre d'émissions télévisées réalisées sur les projets routiers structurants	7	20	rapport d'activité / report of activity
06	AMELIORATION DES CAPACITES DE PILOTAGE,DE COORDINATION ET DE SUPERVISION DES PROGRAMMES	Augmenter le taux d'exécution physique des programmes opérationnels	Taux d'exécution physique des programmes opérationnel	76	90	rapport d'activité / report of activity

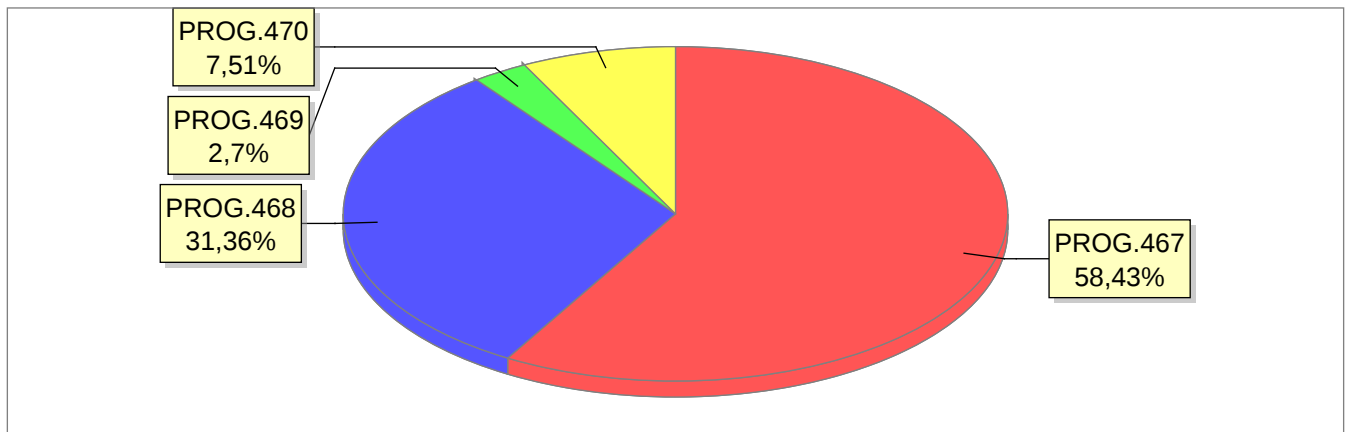
DEUXIEME PARTIE

CONTENU DES PROGRAMMES

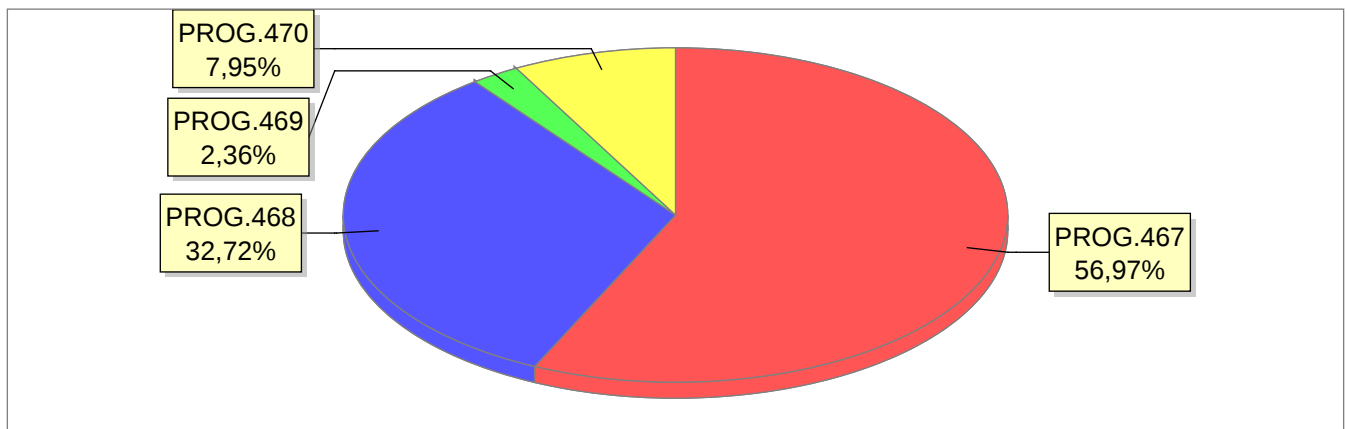
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
467	CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	1 620 340 800	1 620 340 800	199 958 161 950	183 958 161 950	201 578 502 750	185 578 502 750
468	MAINTENANCE DES DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	51 414 569 600	51 414 569 600	56 782 095 173	55 177 137 083	108 196 664 773	106 591 706 683
469	REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	1 370 056 800	1 370 056 800	7 952 448 387	6 327 448 387	9 322 505 187	7 697 505 187
470	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR TRAVAUX PUBLICS	17 324 032 800	17 324 032 800	8 581 252 580	8 581 252 580	25 905 285 380	25 905 285 380
TOTAL		71 729 000 000	71 729 000 000	273 273 958 090	254 044 000 000	345 002 958 090	325 773 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 467

CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES
INFRASTRUCTURES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Mr AKONO MVONDO Léopold

6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme traite en priorité toutes les préoccupations relatives au bitumage des routes, à la création de nouvelles dessertes en terre notamment dans les zones frontalières et pour relier les unités administratives entre elles et enfin à la construction de nouveaux ouvrages d'art et des autres infrastructures en liaison avec les ministères et autres structures concernées.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 développer les infrastructures routières

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 % du réseau structurant bitumé	%	2012	68	2015	78

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** BITUMAGE DU RESEAU STRUCTURANT
- ACTION 02:** CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART
- ACTION 03:** BITUMAGE DU RESEAU NON STRUCTURANT ET DU RESEAU RURAL
- ACTION 04:** OUVERTURE DES VOIES DE DESSERTE
- ACTION 05:** CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS
- ACTION 06:** DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU AUTOROUTIER

6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La réalisation de ces objectifs pour chacun des sous-secteurs, consistera à développer l'ossature nationale par la réalisation de grands travaux neufs et des programmes de développement.

Pour ce qui est des routes, les actions majeures porteront sur:

- l'extension du réseau routier bitumé à travers d'une part, le bitumage du réseau structurant en terre mettant l'accent sur le développement des projets visant l'accompagnement des grands projets industriels et la facilitation des échanges économiques dans la sous-région et au plan national. Ce sont notamment :

- les axes situés autour de Kribi et visant l'accompagnement de l'exploitation du fer de Mbalam et du port en eau profonde de Kribi dont la fin des travaux est prévue en 2014

- Les tronçons routiers désenclavant d'importants barrages dont les travaux de construction sont en cours et/ou programmés : Lom Pangar, Mekim, Natchigal, etc.

- Les tronçons du corridor Nord-Sud, les réseaux transafricains, le réseau CEMAC, la Ring Road ;

- le réseau des routes à faible trafic par des bitumages économiques et par des technologies innovantes à forte intensité de main d'œuvre. Un projet pilote de bitumage à froid (CARBONCOR) est en cours d'expérimentation sur la route Nkolafamba - Dzeng, les résultats sont probants et le MINTP envisage un programme de bitumage de 80 km/an à partir de 2015. Afin de réduire les coûts de ce bitume qui est actuellement importé d'Afrique du Sud, le MINEPAT a donné son avis favorable pour le financement de

l'implantation d'une usine de fabrication de ce produit au Cameroun ;

- la création des voies rapides d'au moins 2x2 voies,
- l'amélioration de la circulation urbaine par l'aménagement des pénétrantes des grandes villes et la réalisation des contournements. C'est le cas des projets situés autour de Douala dans la perspective de la facilitation des échanges économiques autour de ce grand pool économique qui est aujourd'hui considéré comme pilier hub de développement de l'Afrique central ;
- le ralliement des unités administratives entre elles et en particulier la connexion des deux grandes métropoles (Douala et Yaoundé) à tous les Chefs-lieux de régions ;
- l'augmentation des réseaux de dessertes des régions ayant une densité routière par habitant en dessous de la moyenne nationale ;
- le désenclavement des zones frontalières.

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

BITUMAGE DU RESEAU STRUCTURANT

OBJECTIF 1. Augmenter le linéaire des routes bitumées du réseau structurant

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Linéaire des routes bitumées structurantes	km	2012	3 759	2015	4 360

ACTION 02

CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART

OBJECTIF 1. Eliminer les points de rupture de trafic

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Linéaire d'Ouvrages d'Art construits par an	m	2012	542	2015	321

ACTION 03

BITUMAGE DU RESEAU NON STRUCTURANT ET DU RESEAU RURAL

OBJECTIF 1. Augmenter le linéaire des routes bitumées du réseau non structurant et rural

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Linéaire de routes non structurantes et rurales bitumées	km	2012	1 916	2015	2 045

ACTION 04**OUVERTURE DES VOIES DE DESSERTE****OBJECTIF 1.** Augmenter le linéaire des routes de desserte

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Linéaire des routes de desserte construite	km	2012	192	2015	642

ACTION 05**CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS****OBJECTIF 1.** Superviser la construction des bâtiments et édifices publics

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 % des infrastructures et édifices publics construits suivi	%	2012	0	2015	0

ACTION 06**DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU AUTOROUTIER****OBJECTIF 1.** Augmenter le linéaire des autoroutes

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Linéaire autoroutier	km	2012	0	2015	3

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	BITUMAGE DU RESEAU STRUCTURANT	502 808 000	502 808 000	90 200 000 000	90 200 000 000	90 702 808 000	90 702 808 000
02	CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART	366 968 000	366 968 000	41 044 500 000	41 044 500 000	41 411 468 000	41 411 468 000
03	BITUMAGE DU RESEAU NON STRUCTURANT ET DU RESEAU RURAL	73 093 600	73 093 600	30 000 000 000	14 000 000 000	30 073 093 600	14 073 093 600
04	OUVERTURE DES VOIES DE DESSERTE	184 950 400	184 950 400	2 000 000 000	2 000 000 000	2 184 950 400	2 184 950 400
05	CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	492 520 800	492 520 800	4 997 444 750	4 997 444 750	5 489 965 550	5 489 965 550
06	DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU AUTOROUTIER	0	0	31 716 217 200	31 716 217 200	31 716 217 200	31 716 217 200
TOTAL		1 620 340 800	1 620 340 800	199 958 161 950	183 958 161 950	201 578 502 750	185 578 502 750

7. PROGRAMME 468

MAINTENANCE DES DES ROUTES ET AUTRES
INFRASTRUCTURES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Mr GODJE

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

le programme de maintenance des routes et autres infrastructures qui s'emploiera en majeure partie d'une part aux réhabilitations des (i) routes bitumées et en terre du réseau principal ; (ii) routes rurales ; (iii) ouvrages d'art et d'autre part ; (iv) aux travaux d'entretien routier du réseau prioritaire et non prioritaire ; (v) la protection du patrimoine et l'environnement routier; (vi) à l'actualisation des études de programmation au service de l'entretien routier et (vii) la réhabilitation des autres infrastructures (chemins de fer, ports, aéroports, etc.).

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer l'état des infrastructures

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Pourcentage du réseau bitumé réhabilité	%	2012	12	2015	24

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** REHABILITATION DU RESEAU BITUME
- ACTION 03:** REHABILITATION DES ROUTES RURALES
- ACTION 04:** REHABILITATION DES OUVRAGES D'ART
- ACTION 05:** ENTRETIEN DU RESEAU PRIORITAIRE
- ACTION 06:** ENTRETIEN DU RESEAU NON PRIORITAIRE
- ACTION 07:** PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER
- ACTION 08:** ETUDES DE PROGRAMMATION ET SUIVI DE L'ENTRETIEN ROUTIER
- ACTION 09:** MAINTENANCE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS

7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La réalisation de ces objectifs consiste pour chacun des secteurs en : l'entretien et la maintenance à travers la réalisation des programmes d'entretien des infrastructures et la réhabilitation du patrimoine infrastructurel existant.

Pour ce qui est des routes, ce programme vise d'une part à la réhabilitation du réseau routier, qui consiste à traiter le réseau en mauvais état afin d'augmenter la fraction des routes en état normal d'entretien, et d'autre part à améliorer l'état du réseau routier à travers l'entretien routier et la protection du patrimoine routier existant, par la couverture et la gestion efficace des barrières de pluies et des stations de pesage. En terme de stratégie plusieurs actions ont été formulées pour rendre plus performant notre réseau routier national, ce sont :

- en priorité la réhabilitation des routes bitumées et en terre prioritaire du réseau principal et rural en mauvais état, ainsi que les ouvrages d'art;
- secondairement, (i) l'entretien du réseau prioritaire et non prioritaire des routes principales et rurales

notamment à travers un retour minimal à la régie par le rééquipement des services déconcentrés du MINTP en engin minimum de Génie Civil et la mise en place au sein des communes d'un vaste programme HIMO pour l'entretien des routes dans le cadre de la décentralisation par des comités de routes constitués au sein des communes; (ii) la protection du patrimoine routier, et ; (iii) la réalisation des études de programmation à l'effet de produire des programmes d'entretien viables permettant d'atteindre les objectifs fixés.

Les avancées dans la mise en uvre de ce programme seront mesurées par le nombre de kilomètre de route réhabilité.

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

REHABILITATION DU RESEAU BITUME

OBJECTIF 1. Augmenter le linéaire des routes bitumées en bon état

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Linéaire de routes bitumées réhabilitées	km	2012	398	2015	698

ACTION 03

REHABILITATION DES ROUTES RURALES

OBJECTIF 1. Augmenter le linéaire des routes rurales en bon état

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Linéaire de routes rurales réhabilitées	km	2012	712	2015	824

ACTION 04

REHABILITATION DES OUVRAGES D'ART

OBJECTIF 1. Augmenter le linéaire des ouvrages d'art

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Linéaire d'Ouvrages d'Art Réhabilités	m	2012	257	2015	290

ACTION 05**ENTRETIEN DU RESEAU PRIORITAIRE****OBJECTIF 1.** Améliorer le niveau de service du réseau prioritaire

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Linéaire de routes bitumées entretenues	km	2012	2 465	2015	2 853

ACTION 06**ENTRETIEN DU RESEAU NON PRIORITAIRE****OBJECTIF 1.** Améliorer le niveau de service du réseau non prioritaire

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Linéaire de routes non prioritaires du réseau classé entretenu	km	2012	186	2015	215

ACTION 07**PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER****OBJECTIF 1.** Augmenter la durée de vie des routes

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de stations de pesage en état de bon fonctionnement	nb	2012	12	2015	24

ACTION 08**ETUDES DE PROGRAMMATION ET SUIVI DE L'ENTRETIEN ROUTIER****OBJECTIF 1.** Utilisation optimale des ressources

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux d'exécution des programmes d'entretien routier	%	2012	73	2015	80

ACTION 09**MAINTENANCE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS****OBJECTIF 1.** Superviser la maintenance des bâtiments et édifices publics.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des bâtiments et édifices publics réhabilités supervisés	%	2012	0	2015	0

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	REHABILITATION DU RESEAU BITUME	20 000 000	20 000 000	19 833 782 800	19 833 782 800	19 853 782 800	19 853 782 800
03	REHABILITATION DES ROUTES RURALES	0	0	24 408 667 367	22 941 298 277	24 408 667 367	22 941 298 277
04	REHABILITATION DES OUVRAGES D'ART	15 000 000	15 000 000	7 663 800 000	7 663 800 000	7 678 800 000	7 678 800 000
05	ENTRETIEN DU RESEAU PRIORITAIRE	46 574 510 131	46 574 510 131	0	0	46 574 510 131	46 574 510 131
06	ENTRETIEN DU RESEAU NON PRIORITAIRE	30 000 000	30 000 000	3 915 000 000	3 777 411 000	3 945 000 000	3 807 411 000
07	PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER	349 569 600	349 569 600	558 000 000	558 000 000	907 569 600	907 569 600
08	ETUDES DE PROGRAMMATION ET SUIVI DE L'ENTRETIEN ROUTIER	4 425 489 869	4 425 489 869	0	0	4 425 489 869	4 425 489 869
09	MAINTENANCE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	0	0	402 845 006	402 845 006	402 845 006	402 845 006
TOTAL		51 414 569 600	51 414 569 600	56 782 095 173	55 177 137 083	108 196 664 773	106 591 706 683

8. PROGRAMME 469

REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES
D'INFRASTRUCTURES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Mr FORGWEI MBENG Alfred

8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

le programme de réalisation des études techniques qui mettra une emphase sur la conduite des études techniques et la maîtrise d'œuvre des infrastructures et notamment routières.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 L'objectif visé est d'améliorer la qualité des études techniques, la capacité et la qualité de production du secteur de la construction, du point de vue de l'Ingénierie, en renforçant notamment la maîtrise d'œuvre de la construction des infrastructures.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 % des projets d'études réalisés dans les délais avec moins de 10% d'avenants	%	2012	30	2015	49

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE AUTOROUTIERES
- ACTION 02:** ETUDE TECHNIQUES DES OUVRAGES D'ART
- ACTION 03:** ETUDES TECHNIQUES DES PROJETS DE BATIMENTS
- ACTION 04:** ETUDES TECHNIQUES DES AUTRES INFRASTRUCTURES
- ACTION 05:** ETUDE TECHNIQUE ET MAITRISE D'OEUVRE DES ROUTES
- ACTION 06:** ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE DES INFRASTRUCTURES ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALES
- ACTION 07:** ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRATSRUCTURES PORTUAIRES ET FLUVIALES
- ACTION 08:** ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRATSRUCTURES AEROPORTUAIRES
- ACTION 09:** ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRATSRUCTURES FERROVIAIRES

8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

En matière de construction, le MINTP est sur le plan national reconnu comme étant l'unique ingénieur de l'Etat. Il a donc une mission de maîtrise d'œuvre des constructions publiques et privées. Le programme de construction tel que pensé pour le moment vise à limiter les effondrements des bâtiments et proposer des alternatives aux populations en matière de matériaux pour la construction des édifices à moindre coût surtout en ce moment où le problème de logement se pose avec acuité. L'objectif visé est d'améliorer la capacité et la qualité de production du secteur de la construction des infrastructures en général, du point de vue de l'Ingénierie, en renforçant notamment la maîtrise d'œuvre de la construction. En terme de stratégie d'attaque, il est question de:

- mettre l'accent sur la maîtrise d'œuvre des projets des maîtres d'ouvrages publics et privés notamment

par le renforcement de la déconcentration du suivi de tous les chantiers tant publics que privés ;
 · porter à la connaissance du grand public, les gîtes géo-référencés des matériaux locaux ainsi que la connaissance de leur utilisation comme alternative optimale dans la construction des édifices.

Pour les projets de bâtiments à maîtrise d'ouvrage publique, la comparaison entre l'offre et la demande fait ressortir un manque flagrant d'entreprises nationales capables de réaliser des opérations d'envergure ou des ouvrages demandant une technicité importante.

Quant aux projets de bâtiments à maîtrise d'ouvrage privée, un décalage est observé entre la nature de la demande, qui vise un produit clé en main et l'organisation de l'offre, complètement morcelée. Ainsi, dans le cas d'une demande de construction de logement, le particulier est bien souvent amené à rechercher son terrain, à acheter les matériaux, à recruter les entreprises (et même parfois les tâcherons et l'encadrement) et à superviser lui-même le chantier

8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE AUTOROUTIERES

OBJECTIF 1. Mettre en place des prestations de maîtrise d'œuvre des autoroutes

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 % des projets de routes et d'autoroutes ayant des avenants inférieur à 20%	nb	2014	0	2015	0

ACTION 02

ETUDE TECHNIQUES DES OUVRAGES D'ART

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité des prestations d'études d'ouvrages d'art

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 % des projets d'études routières réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	%	2012	30	2015	40

ACTION 03

ETUDES TECHNIQUES DES PROJETS DE BATIMENTS

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité des prestations de Bâtiments

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 % des bâtiments publics réceptionnés dans des délais	%	2012	55	2014	75

ACTION 04**ETUDES TECHNIQUES DES AUTRES INFRASTRUCTURES****OBJECTIF 1.** Améliorer la qualité des prestations des autres infrastructures

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des projets des autres infrastructures ayant des avenants inférieur à 20%	%	2012	0	2015	0

ACTION 05**ETUDE TECHNIQUE ET MAITRISE D'OEUVRE DES ROUTES****OBJECTIF 1.** Améliorer la qualité des prestations d'études routières

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des projets d'études routières réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	%	2012	30	2015	40

ACTION 06**ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE DES INFRASTRUCTURES ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALES****OBJECTIF 1.** Améliorer la qualité des prestations des autres infrastructures

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des projets des autres infrastructures réceptionnés avec des avenants inférieur à 10%	%	2012	30	2015	40

ACTION 07**ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET FLUVIALES****OBJECTIF 1.** Assurer la qualité et la fonctionnalité des installations portuaires et fluviales

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'études techniques des infrastructures portuaires réalisées	nb	2012	0	2015	2

ACTION 08**ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES****OBJECTIF 1.** Arrimer les aéroports aux normes internationales

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'études d'infrastructures aéroportuaires réalisées	nb	2012	0	2015	4

ACTION 09**ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRASTRUCTURES
FERROVIAIRES****OBJECTIF 1.** Assurer la qualité des études et des travaux du sous-secteur ferroviaire

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'études techniques réalisées	nb	2012	0	2015	5

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE AUTOROUTIERES	342 340 000	342 340 000	2 100 000 000	700 000 000	2 442 340 000	1 042 340 000
02	ETUDE TECHNIQUES DES OUVRAGES D'ART	245 044 000	245 044 000	1 945 600 000	1 945 600 000	2 190 644 000	2 190 644 000
03	ETUDES TECHNIQUES DES PROJETS DE BATIMENTS	296 195 200	296 195 200	200 000 000	200 000 000	496 195 200	496 195 200
04	ETUDES TECHNIQUES DES AUTRES INFRASTRUCTURES	486 477 600	486 477 600	0	0	486 477 600	486 477 600
05	ETUDE TECHNIQUE ET MAITRISE D'OEUVRE DES ROUTES	0	0	2 246 848 387	2 246 848 387	2 246 848 387	2 246 848 387
06	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE DES INFRASTRUCTURES ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALES	0	0	240 000 000	240 000 000	240 000 000	240 000 000
07	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET FLUVIALES	0	0	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000
08	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES	0	0	210 000 000	210 000 000	210 000 000	210 000 000
09	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	0	0	810 000 000	585 000 000	810 000 000	585 000 000
TOTAL		1 370 056 800	1 370 056 800	7 952 448 387	6 327 448 387	9 322 505 187	7 697 505 187

9. PROGRAMME 470

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU
SOUS-SECTEUR TRAVAUX PUBLICS

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Dr TANG AHANDA Barnabé

■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

le programme de gouvernance et appui institutionnel des travaux publics qui s'intéressera aux questions de gouvernance du secteur, de renforcement de la capacité et de la compétitivité du secteur privé, du renforcement de la planification, de la programmation des travaux ainsi que leur qualité et la valorisation des ressources humaines et de leur formation.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Optimiser les prestations réalisées

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation des programmes opérationnels du MINTP	%	2013	76	2015	90

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION

ACTION 02: AMELIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITE DES TRAVAUX

ACTION 03: DEVELOPPEMENT DE LA CAPACITE ET DE LA COMPETITIVITE DU SECTEUR PRIVE DU BTP

ACTION 04: RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES

ACTION 05: AMELIORATION DES CAPACITES DE COMMUNICATION

ACTION 06: AMELIORATION DES CAPACITES DE PILOTAGE, DE COORDINATION ET DE SUPERVISION DES PROGRAMMES

■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Il s'agit d'un programme transversal, qui embrasse l'essentiel des préoccupations transversales concourant à la mise en œuvre efficiente des programmes opérationnels. L'objectif visé est la poursuite et l'intensification des réformes visant la gouvernance du secteur, le secteur privé, les ressources humaines et le management du sous-secteur. Des actions stratégiques déterminantes ont été formulées à travers des études qui réalisées au lendemain de l'adoption de la stratégie du MINTP. Les conclusions sont mises en œuvre et il est envisagé leur renforcement au cours des années à venir. Ce sont sans être exhaustif:

- L'appropriation effective de l'application de suivi des contrats et de programmation budgétaire qui a été développé en 2011, installé dans les machines de la quasi-totalité des ingénieurs de suivi des projets au MINTP et dont des formations à son appropriation ont été dispensées. Cependant, l'on observe une résistance au changement outil qui se positionne comme une véritable base de données paramétrable et outils de mesure de la performance des programmes du MINTP à travers ses tableaux de bord qui fournissent les données en temps réel. Il est envisagé sa mise à jour et la mise en place d'un comité de suivi pour l'accompagnement à son utilisation.

- Le renforcement du suivi de l'utilisation des ressources investies à travers notamment des contrôles

supplémentaires des chantiers dans le cadre des conventions signées d'une part avec le LABOGENIE pour ce qui est des aspects géotechniques des projets et le MATGENIE pour ce qui est des engins de Génie Civil. Cette action permettra de minimiser les réclamations des entreprises du fait des immobilisations des engins en mauvais état;

·L'équipement progressif des structures déconcentrées du MINTP en moyens roulants pour le suivi des chantiers;

·L'amélioration du cadre de travail du personnel du MINTP par la construction d'un Immeuble siège à l'effet de réduire le taux d'occupation des bureaux qui actuellement est loin des normes requises. Un bureau de moins de 9 m² abrite actuellement en moyenne plus de trois cadres;

·Le renforcement des capacités du personnel à travers des formations continues afin d'améliorer leur rendement et d'accroître la productivité du MINTP;

9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION

OBJECTIF 1. Améliorer le taux de consommation des ressources

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux d'engagement du budget d'investissement	%	2012	85	2014	95

ACTION 02

AMELIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITE DES TRAVAUX

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité des prestations

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 % des contrats routiers réceptionnés dans les délais	%	2012	55	2015	74

ACTION 03

DEVELOPPEMENT DE LA CAPACITE ET DE LA COMPETITIVITE DU SECTEUR PRIVE DU BTP

OBJECTIF 1. Accroître la performance des entreprises et BET du secteur du BTP

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Ecart entre offre et demande en engins de génie civil	%	2012	-23	2015	-19

ACTION 04**RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES****OBJECTIF 1.** Améliorer les conditions de travail

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de cadres formés pour l'exécution et/ou le suivi des études et des travaux des autres infrastructures	nb	2012	0	2015	50

ACTION 05**AMELIORATION DES CAPACITES DE COMMUNICATION****OBJECTIF 1.** Mettre à la disposition du grand public les informations sur les actions entreprises au MINTP

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'émissions télévisées réalisées sur les projets routiers structurants	nb	2012	7	2015	20

ACTION 06**AMELIORATION DES CAPACITES DE PILOTAGE, DE COORDINATION ET DE SUPERVISION DES PROGRAMMES****OBJECTIF 1.** Augmenter le taux d'exécution physique des programmes opérationnels

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux d'exécution physique des programmes opérationnel	%	2014	76	2015	90

9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION	1 308 240 800	1 308 240 800	1 221 252 580	1 221 252 580	2 529 493 380	2 529 493 380
02	AMELIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITE DES TRAVAUX	268 979 200	268 979 200	3 328 000 000	3 328 000 000	3 596 979 200	3 596 979 200
03	DEVELOPPEMENT DE LA CAPACITE ET DE LA COMPETITIVITE DU SECTEUR PRIVE DU BTP	966 912 000	966 912 000	80 000 000	80 000 000	1 046 912 000	1 046 912 000
04	RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES	6 686 708 800	6 686 708 800	2 462 000 000	2 462 000 000	9 148 708 800	9 148 708 800
05	AMELIORATION DES CAPACITES DE COMMUNICATION	361 165 600	361 165 600	310 000 000	310 000 000	671 165 600	671 165 600
06	AMELIORATION DES CAPACITES DE PILOTAGE, DE COORDINATION ET DE SUPERVISION DES PROGRAMMES	7 732 026 400	7 732 026 400	1 180 000 000	1 180 000 000	8 912 026 400	8 912 026 400
TOTAL		17 324 032 800	17 324 032 800	8 581 252 580	8 581 252 580	25 905 285 380	25 905 285 380

ANNEXE
TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Secteur	8	INFRASTRUCTURES	344 982 958	325 753 000
Fonction	86	Routes & ouvrages d'art, voies urbaines, de transit et pistes	344 982 958	325 753 000
Programme	467	CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	201 578 503	185 578 503
Action	01	BITUMAGE DU RESEAU STRUCTURANT	90 702 808	90 702 808
Article	33 00 20	Direction Générale des Travaux d'Infrastructures	20 000	20 000
Paragraphe	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
Article	33 00 21	DIRECTION DES INVESTISSEMENTS ROUTIERS	457 808	457 808
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
	6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	392 808	392 808
	6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article	33 00 71	SOUS DIRECTION DES TRAVAUX NEUFS	25 000	25 000
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
Article	44 11 110	Délégation Regionale du MINTP du Centre à Yaoundé	7 800 000	7 800 000
Paragraphe	2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	5 000 000	5 000 000
	2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	2 800 000	2 800 000
Article	44 12 120	Délégation Regionale du MINTP de l'Est à Bertoua	500 000	500 000
Paragraphe	2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	500 000	500 000
Article	44 14 140	Délégation Regionale du MINTP du Littoral à Douala	200 000	200 000
Paragraphe	2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	200 000	200 000
Article	44 15 150	Délégation Regionale du MINTP du Nord à Garoua	600 000	600 000
Paragraphe	2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	600 000	600 000
Article	44 17 170	Délégation Regionale du MINTP de l'Ouest à Bafoussam	5 000 000	5 000 000
Paragraphe	2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	5 000 000	5 000 000
Article	44 19 190	Délégation Regionale du MINTP du Sud - Ouest à Buea	3 000 000	3 000 000
Paragraphe	2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	3 000 000	3 000 000
Article	45 17 40	Delegation Departementale des Travaux Publics Foumban /Surveillance Reseau et Construction	4 200 000	4 200 000
Paragraphe	2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	4 200 000	4 200 000
Article	45 18 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Sangmelima /Surveillance Reseau et Construction	800 000	800 000
Paragraphe	2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	800 000	800 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 18 05C	Delegation Departementale des Travaux Publics Sangmelima /Surveillance Reseau et Construction	4 000 000	4 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	3 000 000	3 000 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	1 000 000	1 000 000
Article 45 19 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Manfe /Surveillance Reseau et Construction	2 400 000	2 400 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	2 400 000	2 400 000
Article 98 11 10	FINANCEMENT EXTERIEUR POUR LA REGION DU CENTRE	10 000 000	10 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	10 000 000	10 000 000
Article 98 14 20	FINEX: Délégation Départementale des Travaux Publics de Douala	20 700 000	20 700 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	20 700 000	20 700 000
Article 98 17 10	FINANCEMENT EXTERIEUR POUR LA REGION DE L'OUEST	4 000 000	4 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 000 000	4 000 000
Article 98 18 05	FINEX: Délégation Départementale Travaux Publics de Sangmelima	15 000 000	15 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	15 000 000	15 000 000
Article 98 19 20	FINEX: Délégation Départementale des Travaux Publics de Manfe	12 000 000	12 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	12 000 000	12 000 000
Action 02	CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART	41 411 468	41 411 468
Article 33 00 091	CELLULE DE LA GESTION ET DE LA SURVEILLANCE DES OUVRAGES D'ARTS	11 500	11 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 500	4 500
Article 33 00 093	DIVISION DES OUVRAGES D'ARTS	465 000	465 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	315 000	315 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	100 000	100 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
Article 33 00 21	DIRECTION DES INVESTISSEMENTS ROUTIERS	65 468	65 468
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	65 468	65 468
Article 44 14 140	Délégation Regionale du MINTP du Littoral à Douala	8 900 000	8 900 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	8 900 000	8 900 000
Article 44 15 05	Delegation Regionale des Travaux Publics du Nord	150 000	150 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	150 000	150 000
Article 45 11 35	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfoundi/Surveillance Reseau et Construction	207 500	207 500
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	207 500	207 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 11 45	Delegation Departementale des Travaux Publics Akonolinga/Surveillance Reseau et Construction	1 330 000	1 330 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	1 330 000	1 330 000
Article 45 12 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Yokadouma/Surveillance Reseau et Construction	100 000	100 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	100 000	100 000
Article 45 13 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Maroua/Surveillance Reseau et Construction	100 000	100 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	100 000	100 000
Article 45 15 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Tchollire/Surveillance Reseau et Construction	400 000	400 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	400 000	400 000
Article 45 16 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Nkambe/Surveillance Reseau et Construction	315 000	315 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	315 000	315 000
Article 45 16 20	DELEGATION DEPARTEMENTALE MINTP WUM	185 000	185 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	185 000	185 000
Article 45 16 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Mbengwi/Surveillance Reseau et Construction	400 000	400 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	400 000	400 000
Article 45 17 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Dschang /Surveillance Reseau et Construction	486 000	486 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	400 000	400 000
2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	86 000	86 000
Article 45 18 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Sangmelima /Surveillance Reseau et Construction	56 000	56 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	56 000	56 000
Article 64 11 19	COMMUNE DE BAFIA	15 000	15 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	15 000	15 000
Article 64 11 30	COMMUNE D'ESEKA	15 000	15 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	15 000	15 000
Article 64 11 58	COMMUNE DE NANGA EBOKO	60 000	60 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	60 000	60 000
Article 64 12 02B	COMMUNE D'ABONG MBANG	15 000	15 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	15 000	15 000
Article 64 12 04	COMMUNE DE BATOURI	45 000	45 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	45 000	45 000
Article 64 12 12	COMMUNE DE BETARE OYA	30 000	30 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	30 000	30 000
Article 64 12 38	COMMUNE DE YOKADOUMA	30 000	30 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	15 000	15 000
6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	15 000	15 000
Article 64 12 38B	COMMUNE DE YOKADOUMA	15 000	15 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	15 000	15 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 19 34	COMMUNE DE MAMFE	15 000	15 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	15 000	15 000
Article 67 00 02	Cellule C2D	3 000 000	3 000 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	3 000 000	3 000 000
Article 98 00 00	FINEX	5 000 000	5 000 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	5 000 000	5 000 000
Article 98 14 20	FINEX: Délégation Départementale des Travaux Publics de Douala	20 000 000	20 000 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	20 000 000	20 000 000
Action 03	BITUMAGE DU RESEAU NON STRUCTURANT ET DU RESEAU RURAL	30 073 094	14 073 094
Article 33 00 05	Direction des Routes Rurales	2 060 000	2 060 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	2 000 000	2 000 000
Article 33 00 115	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	500 000	500 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	500 000	500 000
Article 33 00 21	DIRECTION DES INVESTISSEMENTS ROUTIERS	13 094	13 094
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	13 094	13 094
Article 44 12 120	Délégation Regionale du MINTP de l'Est à Bertoua	18 000 000	2 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	18 000 000	2 000 000
Article 45 11 45	Delegation Departementale des Travaux Publics Akonolinga/Surveillance Reseau et Construction	3 000 000	3 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	3 000 000	3 000 000
Article 45 13 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Maroua/Surveillance Reseau et Construction	500 000	500 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	500 000	500 000
Article 45 16 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Koumba/Surveillance Reseau et Construction	3 000 000	3 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	3 000 000	3 000 000
Article 45 16 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Bamenda /Surveillance Reseau et Construction	2 000 000	2 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	2 000 000	2 000 000
Article 45 18 05F	Delegation Departementale des Travaux Publics Sangmelima /Surveillance Reseau et Construction	1 000 000	1 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	1 000 000	1 000 000
Action 04	OUVERTURE DES VOIES DE DESSERTE	2 184 950	2 184 950
Article 33 00 052	SOUS DIRECTION DES ROUTES RURALES RESEAU NORD	16 000	16 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
Article 33 00 053	SOUS DIRECTION ROUTES RURALES RESEAU OUEST	16 000	16 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
Article 33 00 054	SOUS DIRECTION ROUTES RURALES RESEAU SUD	20 000	20 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 33 00 21	DIRECTION DES INVESTISSEMENTS ROUTIERS	132 950	132 950
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	132 950	132 950
Article 44 10 100	Délégation Regionale de l'Adamaoua à Ngaoundéré	50 000	50 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000
Article 44 13 130	Délégation Regionale du MINTP de l'Extême - Nord à Maroua	175 000	175 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	175 000	175 000
Article 44 14 140	Délégation Regionale du MINTP du Littoral à Douala	150 000	150 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	150 000	150 000
Article 44 15 05	Delegation Regionale des Travaux Publics du Nord	80 000	80 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	80 000	80 000
Article 44 16 160	Délégation Regionale du MINTP du Nord - Ouest à Bamenda	150 000	150 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	150 000	150 000
Article 44 18 180	Délégation Regionale du MINTP du Sud à Ebolowa	320 000	320 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	320 000	320 000
Article 44 19 190	Délégation Regionale du MINTP du Sud - Ouest à Buea	210 000	210 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	210 000	210 000
Article 45 11 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Monatele /Surveillance Reseau et Construction	60 000	60 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	60 000	60 000
Article 45 11 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Ntui/Surveillance Reseau et Construction	50 000	50 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000
Article 45 11 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfou/Surveillance Reseau et Construction	50 000	50 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000
Article 45 11 40	Delegation Departementale des Travaux Publics Eseka/Surveillance Reseau et Construction	70 000	70 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	70 000	70 000
Article 45 11 50	Delegation Departementale des Travaux Publics Mbalmayo/Surveillance Reseau et Construction	50 000	50 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000
Article 45 12 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Yokadouma/Surveillance Reseau et Construction	70 000	70 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	70 000	70 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 12 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Abong-Mbang/Surveillance Reseau et Construction	20 000	20 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	20 000	20 000
Article 45 12 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Batouri/Surveillance Reseau et Construction	80 000	80 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	80 000	80 000
Article 45 13 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Kousseri/Surveillance Reseau et Construction	80 000	80 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	80 000	80 000
Article 45 13 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Yagoua/Surveillance Reseau et Construction	60 000	60 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	60 000	60 000
Article 45 13 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Mora/Surveillance Reseau et Construction	75 000	75 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	75 000	75 000
Article 45 15 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Guider /Surveillance Reseau et Construction	80 000	80 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	80 000	80 000
Article 45 16 05B	Delegation Departementale des Travaux Publics Boyo/Surveillance Reseau et Construction	45 000	45 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	45 000	45 000
Article 45 16 25E	Delegation Departementale des Travaux Publics Bamenda /Surveillance Reseau et Construction	45 000	45 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	45 000	45 000
Article 45 18 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Sangmelima /Surveillance Reseau et Construction	30 000	30 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	30 000	30 000
Action 05	CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	5 489 966	5 489 966
Article 33 00 01	Direction de la Construction	5 369 966	5 369 966
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	80 000	80 000
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 000 000	4 000 000
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	492 521	492 521
2011	Achats de brevets, licences ou marques	30 000	30 000
2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	122 445	122 445
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	20 000	20 000
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	450 000	450 000
2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	175 000	175 000
Article 44 11 110	Délégation Regionale du MINTP du Centre à Yaoundé	120 000	120 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	120 000	120 000
Action 06	DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU AUTOROUTIER	31 716 217	31 716 217
Article 44 14 140	Délégation Regionale du MINTP du Littoral à Douala	500 000	500 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	500 000	500 000
Article 98 00 00	FINEX	10 000 000	10 000 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	10 000 000	10 000 000
Article 98 14 20	FINEX: Délégation Départementale des Travaux Publics de Douala	21 216 217	21 216 217
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	21 216 217	21 216 217

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 468	MAINTENANCE DES DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	108 196 665	106 591 707
Action 01	REHABILITATION DU RESEAU BITUME	19 853 783	19 853 783
Article 33 00 72	SOUS DIRECTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION	20 000	20 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
Article 44 13 130	Délégation Regionale du MINTP de l'Extême - Nord à Maroua	1 000 000	1 000 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	1 000 000	1 000 000
Article 44 18 180	Délégation Regionale du MINTP du Sud à Ebolowa	2 500 000	2 500 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	2 500 000	2 500 000
Article 98 10 10	FINANCEMENT EXTERIEUR POUR LA REGION DE L'ADAMAWA	5 333 783	5 333 783
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	5 333 783	5 333 783
Article 98 13 10	FINANCEMENT EXTRERIEUR POUR LA REGION DE L'EXTREME NORD	11 000 000	11 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	11 000 000	11 000 000
Action 03	REHABILITATION DES ROUTES RURALES	24 408 667	22 941 298
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre des Travaux Publics	3 000 000	3 000 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	3 000 000	3 000 000
Article 23 00 11	Inspection Générale chargée des Questions Techniques	500 000	500 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	500 000	500 000
Article 33 00 05	Direction des Routes Rurales	300 000	300 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	300 000	300 000
Article 44 10 100	Délégation Regionale de l'Adamaoua à Ngaoundéré	80 506	80 506
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	80 506	80 506
Article 44 11 110	Délégation Regionale du MINTP du Centre à Yaoundé	2 851 675	2 851 675
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	17 000	17 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	2 694 675	2 694 675
2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	65 000	65 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	75 000	75 000
Article 44 12 120	Délégation Regionale du MINTP de l'Est à Bertoua	50 000	50 000
Paragraphe 2284	Acquisitions, rénovations des bacs	50 000	50 000
Article 44 13 130	Délégation Regionale du MINTP de l'Extême - Nord à Maroua	80 000	80 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	80 000	80 000
Article 44 14 140	Délégation Regionale du MINTP du Littoral à Douala	100 000	100 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	100 000	100 000
Article 44 16 160	Délégation Regionale du MINTP du Nord - Ouest à Bamenda	642 915	642 915
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	500 000	500 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	142 915	142 915
Article 44 17 170	Délégation Regionale du MINTP de l'Ouest à Bafoussam	676 321	608 952

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	676 321	608 952
Article 44 18 180	Délégation Regionale du MINTP du Sud à Ebolowa	353 399	353 399
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	353 399	353 399
Article 44 19 190	Délégation Regionale du MINTP du Sud - Ouest à Buea	250 000	250 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	100 000	100 000
2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	150 000	150 000
Article 45 11 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Nanga-Ebogo/Surveillance Reseau et Construction	40 000	40 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 45 11 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Monatele /Surveillance Reseau et Construction	108 600	108 600
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	108 600	108 600
Article 45 11 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfou/Surveillance Reseau et Construction	78 000	78 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	78 000	78 000
Article 45 11 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Ngoumou/Surveillance Reseau et Construction	179 536	179 536
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	60 000	60 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	119 536	119 536
Article 45 11 35	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfoundi/Surveillance Reseau et Construction	895 610	895 610
Paragraphe 2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	25 000	25 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	870 610	870 610
Article 45 11 35L	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfoundi/Surveillance Reseau et Construction	25 000	25 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	25 000	25 000
Article 45 11 40	Delegation Departementale des Travaux Publics Eseka/Surveillance Reseau et Construction	308 235	308 235
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	258 235	258 235
2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	50 000	50 000
Article 45 11 45	Delegation Departementale des Travaux Publics Akonolinga/Surveillance Reseau et Construction	1 226 528	526 528
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	1 000 000	300 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	136 534	136 534
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	80 000	80 000
2271	Achats de matériels de salle de congrès, spectacle d'équipements sportifs	9 994	9 994
Article 45 11 45H	Delegation Departementale des Travaux Publics Akonolinga/Surveillance Reseau et Construction	50 000	50 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000
Article 45 11 50	Delegation Departementale des Travaux Publics Mbalmayo/Surveillance Reseau et Construction	80 000	80 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	80 000	80 000
Article 45 12 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Abong-Mbang/Surveillance Reseau et Construction	201 802	201 802
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	75 995	75 995
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	125 807	125 807

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 13 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Yagoua/Surveillance Reseau et Construction	50 000	50 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000
Article 45 14 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Yabassi/Surveillance Reseau et Construction	40 000	40 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	40 000	40 000
Article 45 14 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Edea/Surveillance Reseau et Construction	100 000	100 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	100 000	100 000
Article 45 14 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Douala/Surveillance Reseau et Construction	7 461	7 461
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	7 461	7 461
Article 45 15 05D	Delegation Departementale des Travaux Publics Garoua/Surveillance Reseau et Construction	10 000	10 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	10 000	10 000
Article 45 16 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Boyo/Surveillance Reseau et Construction	68 631	68 631
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	68 631	68 631
Article 45 17 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Bafang /Surveillance Reseau et Construction	92 000	92 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	92 000	92 000
Article 45 17 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Baham /Surveillance Reseau et Construction	50 000	50 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000
Article 45 17 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Badjoun /Surveillance Reseau et Construction	94 000	94 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	94 000	94 000
Article 45 17 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Dschang /Surveillance Reseau et Construction	65 000	65 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	65 000	65 000
Article 45 17 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Bafoussam /Surveillance Reseau et Construction	13 000	13 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 000	13 000
Article 45 17 35	Delegation Departementale des Travaux Publics Baganté /Surveillance Reseau et Construction	1 040 000	440 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	1 000 000	400 000
2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	40 000	40 000
Article 45 18 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Sangmelima /Surveillance Reseau et Construction	20 000	20 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	20 000	20 000
Article 45 18 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Ebolowa /Surveillance Reseau et Construction	23 449	23 449
Paragraphe 2228	Construction, agrandissement, réhabilitation ou rénovation d'immeubles résidentiels ou de rapport	23 449	23 449
Article 45 18 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Ambam /Surveillance Reseau et Construction	190 000	90 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	190 000	90 000
Article 45 19 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Limbe /Surveillance Reseau et Construction	75 000	75 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	75 000	75 000
Article 52 18 26	Subdivision des Travaux Publics de Meyomessala / Surveillance Réseau et Construction	195 000	195 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	80 000	80 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	115 000	115 000
Article 64 10 02	COMMUNE DE BANKIM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 03	COMMUNE DE NYAMBAKA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 04	COMMUNE DE BANYO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 05	commune de ngaoundal	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 06	COMMUNE DE BELEL	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 07	COMMUNE DE NGANHA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 08	COMMUNE DE DIR	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 10	COMMUNE DE DJOHONG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 12	COMMUNE DE GALIM TIGNERE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 13	COMMUNE DE KONTCHA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 14	COMMUNE DE MAYO-BALEO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 16	COMMUNE DE MBE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 17	COMMUNE DE NGAOUI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 18A	COMMUNE DE MEIGANGA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 23	COMMUNE DE MARTAP	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 24	COMMUNE DE TIBATI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 26	COMMUNE DE TIGNERE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 27	COMMUNE DE NGAOUNDERE I	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 29	COMMUNE DE NGAOUNDERE IIe	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 35	Commune de Ngaoundéré II	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 38	COMMUNE DE MAYO DARLEY	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 01	COMMUNE D'AKOEMAN	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 02	COMMUNE D'AKONO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 03	COMMUNE KOBDOMBO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 04	commune d'Akolnolinga	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 05	commune de Afanloum	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 06	Commune d'Awae	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 07	COMMUNE MEMGANG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 08	COMMUNE D'AYOS	27 806	27 806
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 806	27 806
Article 64 11 10	commune d'Okola	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 11	commune de Kon Yambeta	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 12	Commune de BIKOK	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 14	COMMUNE DE BOKITO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 15	commune de BIYOUHA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 16A	COMMUNE DE MBOT-MAKAT	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 17	COMMUNE DE BONDJOCK	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 18	COMMUNE DE DEUK	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 19	COMMUNE DE BAFIA	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 20	COMMUNE DE DIBANG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 22	COMMUNE DE DZENG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 24	COMMUNE D'EBEBDA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 25	commune de Mfou	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 26	COMMUNE D'ELIG-MFOMO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 28	COMMUNE D'ENDOM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 30	COMMUNE D'ESEKA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 32	COMMUNE D'ESSE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 33	COMMUNE D'EDZENDOUAN	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 34	COMMUNE D' EVODOULA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 35	commune de kiki	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 36	COMMUNE DE MAKAK	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 38	COMMUNE DE MAKENE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 40	COMMUNE DE MATOMB	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 42	COMMUNE DE MBALMAYO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 43	COMMUNE DE LEMBE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 44	COMMUNE DE MBANDJOCK	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 46	COMMUNE DE NBANGASSINA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 48	COMMUNE DE MBANKOMO	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 49	COMMUNE DE MENGUEME	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 50	Commune de MESSONDO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 53	COMMUNE DE BIBEY	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 54	COMMUNE DE MINTA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 56	COMMUNE LOBO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 57	COMMUNE DE MONATELE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 58	COMMUNE DE NANGA EBOKO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 60	COMMUNE DE NDIKINIMEKI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 62	COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 64	COMMUNE DE NGOG MAPUBI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 65	COMMUNE DE NGUIBASSAL	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 66	COMMUNE DE NGOMEDZAP	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 67	COMMUNE DE NKOLMETET	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 68	COMMUNE DE NGORO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 70A	COMMUNE DE NGOUMOU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 72	COMMUNE DE NKOTENG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 73	COMMUNE DE NSEM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 74	COMMUNE DE NTUI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 75	COMMUNE DE NKOLAFAMBA	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 76	COMMUNE D'OBALA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 77	COMMUNE DE BATCHENGA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 79	COMMUNE DE YOKO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 80	commune d'Ombessa	55 555	55 555
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	55 555	55 555
Article 64 11 81	COMMUNE D'OLANGUINA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 82	COMMUNE DE SAA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 84	COMMUNE DE SOA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 86A	COMMUNE YDE I	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 88	COMMUNE DE YAOUNDE II	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 89	COMMUNE DE YAOUNDE III	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 90A	Commune de Yaounde V	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 92A	commune de yaoundé IV	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 96	Commune de Yaoundé VI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 98A	COMMUNE DE YDE VII	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 02	COMMUNE D'ABONG MBANG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 02A	COMMUNE D'ATOK	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 03	COMMUNE DE SOMALOMO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 04	COMMUNE DE BATOURI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 06	COMMUNE DE BELABO	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 08	COMMUNE DE BERTOUA Ier	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 09	COMMUNE DE BERTOUA Iie	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 12	COMMUNE DE BETARE OYA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 14	COMMUNE DE DIMAKO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 15	commune de Ndem Nam	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 16	COMMUNE DE DOUME	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 17	COMMUNE DE DOUMAINANG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 18	COMMUNE DE GARIGOMBO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 19	COMMUNE DE NGOURA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 20	commune de Diang	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 21	COMMUNE DE MINDOUROU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 22	COMMUNE DE KETTE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 23	COMMUNE DE MBOMA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 24	COMMUNE DE LOMIE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 25	COMMUNE D'ANGOSSAS	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 26	COMMUNE de MBANG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 27	COMMUNE DE MESSOK	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 28	commune de Messamena	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 29	COMMUNE DE MANDJOU	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 30	COMMUNE DE MOLOUNDOU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 31	COMMUNE DE GAROUA BOULAI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 32	COMMUNE DE NDELELE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 34	COMMUNE DE NGOYLA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 35	COMMUNE D'OULI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 36	COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 37	COMMUNE DE SALAPOUMBE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 38	COMMUNE DE YOKADOUMA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 64	COMMUNE DE KENTZOU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 01	COMMUNE DE ZINA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 02	COMMUNE DE BLANGOUA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 04	COMMUNE DE BOGO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 05	commune de Soulede Roua	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 05A	commune de Maroua 2	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 06	COMMUNE DE BOURRAH	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 07	COMMUNE DE DARGALA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 08	COMMUNE DE DATCHEKA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 09	COMMUNE DE DARAK	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 10	Commune de Fotokol	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 12	COMMUNE DE GAZAWA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 14	COMMUNE DE GOBO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 16	COMMUNE DE GOULFEY	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 18	COMMUNE DE GUERE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 20	COMMUNE DE Guidiguis	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 22	COMMUNE DE HILE-ALIFA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 24	COMMUNE DE HINA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 26	COMMUNE DE KAELE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 28	COMMUNE DE KAI-KAI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 30	commune de Kalfou	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 32	COMMUNE DE KAR-HAY	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 34	COMMUNE DE KOLOFATA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 36	COMMUNE DE KOUSSERIE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 38	COMMUNE DE KOZA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 40	COMMUNE DE LOGONE-BIRNI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 42	COMMUNE DE MAGA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 44	COMMUNE DE MAKARI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 461	COMMUNE DE MAROUA Ier	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 463	COMMUNE DE MAROUA IIe	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 48	COMMUNE DE MAYO-MASKOTA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 50	COMMUNE DE MERI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 52	COMMUNE DE MINDIF	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 54	COMMUNE DE MOGODE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 56	COMMUNE DE MOKOLO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 58	COMMUNE DE MORA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 59	COMMUNE DE NDOUKOULA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 60	COMMUNE DE MOULVOUDAYE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 62	COMMUNE DE MOUTOURWA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 64	COMMUNE de PETTE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 66	COMMUNE DE PORHI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 68	COMMUNE DE GOUNDAYEL	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 70	COMMUNE de TCHATIBALI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 72	COMMUNE DE TOKOMBERE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 74	COMMUNE DE VELE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 76	COMMUNE DE WINA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 78	COMMUNE DE WAZA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 80	COMMUNE DE YAGOUA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 02	COMMUNE DE BARE BAKEM	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 03	COMMUNE D'EBONE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 04	COMMUNE DE DIBOMBARI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 05	COMMUNE DE MOMBO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 06	COMMUNE de DIZANGUE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 07	COMMUNE DE LA DIBAMBA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 08A	COMMUNE DE DOUALA 1er	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 10A	commune de Yabassi	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 12	Commune de Yingui	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 14	COMMUNE DE DOUALA IVe	55 555	55 555
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 15B	commune de Ndom	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 16	COMMUNE DE DOUALA Ve	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 17	COMMUNE DE DOUALA VIe	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 181	COMMUNE D'EDEA 1er	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 182	COMMUNE D'EDEA IIe	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 20	commune de Loum	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 21	COMMUNE DE MANJO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 22	commune de Douala 2	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 26	COMMUNE DE MBANGA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 14 28	COMMUNE DE MELONG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 30	COMMUNE DE MOUANKO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 33	COMMUNE DE NGWEI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 34	COMMUNE DE NGAMBE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 35	COMMUNE DE NYANON	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 36	commune de Nkondjock	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 381	COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 382	COMMUNE DE NKONGSAMBA 2e	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 383	COMMUNE DE NKONGSAMBA 3e	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 42	COMMUNE DE NJOMBE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 44	COMMUNE DE POUMA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 46	COMMUNE DU NORD MAKOMBE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 50	COMMUNE DE MASOCK SONGLOULOU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 60	COMMUNE DE BONALEA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 01	COMMUNE DE TOUROUA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 02	COMMUNE de BEKA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 04	COMMUNE DE BIBEMI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 05	commune de Basheo	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 08	COMMUNE DE FIGUIL	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 15 101	COMMUNE DE GAROUA Ier	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 102	COMMUNE DE GAROUA IIe	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 103	COMMUNE DE GAROUA IIIe	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 12	Commune de Guider	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 14	COMMUNE DE LAGDO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 15	COMMUNE DE DEMBO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 17	COMMUNE DE NGONG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 18	COMMUNE DE PITO A	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 20	commune de Tcholire	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 21	COMMUNE DE MADINGRING	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 22	COMMUNE DE REY-BOUBA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 25	COMMUNE DE MAYO OULO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 28	COMMUNE DE TOUBORO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 29	COMMUNE DE MAYO HOURNA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 34	Commune de Damsa	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 43	COMMUNE DE POLI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 02	COMMUNE D'AKO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 04	COMMUNE DE NJIKWA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 05	commune de Fundung	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 16 06A	Commune d'Oku	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 08	COMMUNE DE BALI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 10	COMMUNE DE BALIKUMBAT	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 14	COMMUNE DE BATIBO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 16	COMMUNE DE BELO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 17	COMMUNE DE BENAKUMA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 19	COMMUNE DE FONFUKA (BUM)	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 20	COMMUNE DE BAFUT	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 22	COMMUNE DE FUNGOM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 24	COMMUNE DE FURU-AWA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 252	COMMUNE DE BAMENDA I	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 253	COMMUNE DE BAMENDA II	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 254	COMMUNE DE BAMENDA III	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 26	COMMUNE DE JAKIRI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 28	COMMUNE DE KUMBO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 29	COMMUNE DE MBIAME (MBVEN)	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 36	COMMUNE DE MISAJE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 38	COMMUNE DE NDOP	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 40	COMMUNE DE NDU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 16 44	COMMUNE DE NJINIKOM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 48	Commune de Nkambe	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 49	COMMUNE DE NKOR (NONI)	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 51	COMMUNE DE NKUM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 52	COMMUNE DE NWA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 53	COMMUNE DE BABESSI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 56	COMMUNE DE SANTA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 58	COMMUNE DE TUBAH	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 60	COMMUNE DE WIDIKUM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 62	COMMUNE DE WUM VALLEY	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 63	Commune d'Andek	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 64	COMMUNE DE MBENGWI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 02	COMMUNE DE BABADJOU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 04	COMMUNE DE BAFANG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 05	commune de Mbouda	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 08	COMMUNE DE BAHAM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 10	COMMUNE DE BAKOU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 12	COMMUNE DE BAFOUSSAM Ile	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 14	COMMUNE DE BAMENDJOU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 17 16	COMMUNE DE BAFOUSSAM IIIe	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 18	COMMUNE DE BANA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 20	COMMUNE DE BANDJA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 24	COMMUNE DE BANGANGTE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 25	commune de Santchou	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 26	COMMUNE DE BANGOU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 28	COMMUNE de BANGOURAIN	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 29A	COMMUNE DE BANKA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 30	commune de Batcham	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 30A	commune de Bafoussam 1	184 778	184 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	184 778	184 778
Article 64 17 31	COMMUNE DE BATIE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 32	COMMUNE DE BAYANGAM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 34	COMMUNE de BAZOU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 35	commune de Bassamba	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 36	commune de Dschang	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 38	COMMUNE DE FOKOUE	67 778	67 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	40 000	40 000
Article 64 17 39	COMMUNE DE FONGO-TONGO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 40	commune de Foumban	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 42	COMMUNE DE FOUMBOT	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 44	COMMUNE DE GALIM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 46	COMMUNE DE KEKEM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 48	COMMUNE DE KOUOPTAMO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 49	COMMUNE DE NJIMOM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 50	COMMUNE DE KOUTABA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 52	COMMUNE DE MAGBA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 54	COMMUNE DE MALENTOUEN	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 56	COMMUNE DE MASSANGAM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 61	COMMUNE DE NKONG-ZEM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 62	COMMUNE DE PENKA-MICHEL	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 64	COMMUNE DE POUMOGNE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 67	COMMUNE DE DJEMBEM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 68	Commune de Tonga	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 84	COMMUNE DE BANWA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 02	COMMUNE D'AKOM II	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 04	COMMUNE D'AMBAM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 05	Commune de Sangmelima	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 06	COMMUNE DE BENGBIS	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 08	COMMUNE DE BIPINDI	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 10	COMMUNE DE BIWONG-BANE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 11	COMMUNE DE BIWONG-BULU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 12	COMMUNE DE CAMPO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 14	COMMUNE DE DJOUM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 162	COMMUNE D'EBOWA II	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 17	COMMUNE D'EFOULAN	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 181	COMMUNE DE KRIBI I	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 182	COMMUNE DE KRIBI II	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 19	COMMUNE DE KYE OSSI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 22	COMMUNE DE MAAN	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 23	COMMUNE DE LOLODORF	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 24	COMMUNE DE MENGONG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 26	Commune de meyomessala	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 27	COMMUNE DE MEYOMESSI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 28	COMMUNE DE MINTOM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 30	COMMUNE DE MVANGAN	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 32	COMMUNE DE MVENGUE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 34	COMMUNE DE NGOULEMAKONG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 35	COMMUNE DE NIETE	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 36	COMMUNE D'OLAMZE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 38	COMMUNE D' OVENG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 42	COMMUNE DE ZOETELE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 43	COMMUNE DE LOKOUNDJE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 44A	COMMUNE DE 'EBOLOWA I	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 02	COMMUNE D'AKWAYA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 04	COMMUNE D'ALOU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 05	Commune de Limbe I	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 06	COMMUNE DE BAMUSSO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 08	COMMUNE DE BANGEM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 10	Commune de TINTO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 12	Commune de Kumba I	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 13	COMMUNE DE DIKOME BALUE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 14	COMMUNE D'EKONDOTITI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 15	Commune de Wabane	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 16	COMMUNE DE MBONGE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 17	COMMUNE DE MENJI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 19	COMMUNE D'IDENAU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 20	Commune d'Eyou modjock	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 201	COMMUNE D'IDABATO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 22	COMMUNE D'ISANGELE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 24	COMMUNE DE KOMBO-ABEDIMO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 26	COMMUNE de KOMBO-ITINDI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 27	COMMUNE DE KUMBA III	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 28	COMMUNE DE KONYE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 31	COMMUNE DE LIMBE II	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 32	Commune de Tiko	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 34	COMMUNE DE MAMFE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 35	COMMUNE DE LIMBE III	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 36	COMMUNE DE MUDEMBA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 37	COMMUNE DE KUMBA II	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 38	COMMUNE DE MUYUKA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 40	COMMUNE DE NGUTI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 43	COMMUNE DE TOKO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 44	COMMUNE DE TOMBEL	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 50	Commune de Buéa	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Action 04	REHABILITATION DES OUVRAGES D'ART	7 678 800	7 678 800
Article 33 00 06	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	250 000	250 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	250 000	250 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 33 00 092	CELLULE DE LA CONSTRUCTION, DE L'ENTRETIEN ET DE R2HABILITATION DES OUVRAGES D'ARTS	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
Article 33 00 093	DIVISION DES OUVRAGES D'ARTS	1 513 800	1 513 800
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	1 000 000	1 000 000
2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	420 000	420 000
2253	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	93 800	93 800
Article 44 15 05	Delegation Regionale des Travaux Publics du Nord	400 000	400 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	400 000	400 000
Article 45 14 15A	Delegation Departementale des Travaux Publics Edea/Surveillance Reseau et Construction	500 000	500 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	500 000	500 000
Article 98 00 00	FINEX	5 000 000	5 000 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	5 000 000	5 000 000
Action 05	ENTRETIEN DU RESEAU PRIORITAIRE	46 574 510	46 574 510
Article 73 00 00	Fonds Routier	46 574 510	46 574 510
Paragraphe 6191	Entretien routier	35 023 446	35 023 446
6191	Entretien routier	11 551 064	11 551 064
Action 06	ENTRETIEN DU RESEAU NON PRIORITAIRE	3 945 000	3 807 411
Article 33 00 115	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	800 000	800 000
Paragraphe 2274	Acquisitions, rénovations de matériel de travaux publics	800 000	800 000
Article 33 00 20	Direction Générale des Travaux d'Infrastructures	30 000	30 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
Article 44 10 100	Délégation Regionale de l'Adamaoua à Ngaoundéré	155 000	155 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	155 000	155 000
Article 44 11 110	Délégation Regionale du MINTP du Centre à Yaoundé	245 133	245 133
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	245 133	245 133
Article 44 13 130	Délégation Regionale du MINTP de l'Extrême - Nord à Maroua	130 000	130 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	130 000	130 000
Article 44 14 140	Délégation Regionale du MINTP du Littoral à Douala	100 000	100 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	100 000	100 000
Article 44 15 05	Delegation Regionale des Travaux Publics du Nord	90 000	90 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	90 000	90 000
Article 44 15 150	Délégation Regionale du MINTP du Nord à Garoua	60 000	60 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	60 000	60 000
Article 44 16 160	Délégation Regionale du MINTP du Nord - Ouest à Bamenda	55 000	50 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	55 000	50 000
Article 45 11 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Monatele /Surveillance Reseau et Construction	175 000	175 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	105 000	105 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	70 000	70 000
Article 45 11 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfou/Surveillance Reseau et Construction	105 000	105 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	105 000	105 000
Article 45 11 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Ngoumou/Surveillance Reseau et Construction	20 000	20 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	20 000	20 000
Article 45 11 35	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfoundi/Surveillance Reseau et Construction	429 867	429 867
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	429 867	429 867
Article 45 11 40	Delegation Departementale des Travaux Publics Eseka/Surveillance Reseau et Construction	70 000	70 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	70 000	70 000
Article 45 11 45	Delegation Departementale des Travaux Publics Akonolinga/Surveillance Reseau et Construction	345 000	212 411
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	345 000	212 411
Article 45 11 50	Delegation Departementale des Travaux Publics Mbalmayo/Surveillance Reseau et Construction	20 000	20 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	20 000	20 000
Article 45 12 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Abong-Mbang/Surveillance Reseau et Construction	125 000	125 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	125 000	125 000
Article 45 12 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Batouri/Surveillance Reseau et Construction	30 000	30 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	30 000	30 000
Article 45 13 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Kaele/Surveillance Reseau et Construction	40 000	40 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 45 13 20E	Delegation Departementale des Travaux Publics Kaele/Surveillance Reseau et Construction	75 000	75 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	75 000	75 000
Article 45 14 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Nkongsamba/Surveillance Reseau et Construction	50 000	50 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000
Article 45 14 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Yabassi/Surveillance Reseau et Construction	115 000	115 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	115 000	115 000
Article 45 14 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Edea/Surveillance Reseau et Construction	270 000	270 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	220 000	220 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000
Article 45 14 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Douala/Surveillance Reseau et Construction	55 000	55 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	55 000	55 000
Article 45 17 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Bafang /Surveillance Reseau et Construction	50 000	50 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 17 10F	Delegation Departementale des Travaux Publics Bafang /Surveillance Reseau et Construction	35 000	35 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	35 000	35 000
Article 45 17 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Baham /Surveillance Reseau et Construction	90 000	90 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	90 000	90 000
Article 45 17 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Dschang /Surveillance Reseau et Construction	80 000	80 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	80 000	80 000
Article 45 17 35	Delegation Departementale des Travaux Publics Baganté /Surveillance Reseau et Construction	35 000	35 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	35 000	35 000
Article 45 17 40	Delegation Departementale des Travaux Publics Foumban /Surveillance Reseau et Construction	65 000	65 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	65 000	65 000
Action 07	PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER	907 570	907 570
Article 33 00 06	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	458 000	458 000
Paragraphe 2219	Acquisition de bâtiments destinés à d'autres usages de services publics	100 000	100 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	268 000	268 000
2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	90 000	90 000
Article 33 00 80	DIRECTION DE L'ENTRETIEN DE LA PROTECTION DU PATRIMOINE ROUTIER	284 570	284 570
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	219 570	219 570
Article 33 00 82	CELLULE DE LA PROTECTION DU PATRIMOINE ROUTIER	14 000	14 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
Article 33 00 84	SOUS DIRECTION ENTRETIEN ROUTIER RESEAU NORD	16 000	16 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
Article 33 00 85	SOUS DIRECTION ENTRETIEN ROUTIER RESEAU OUEST	16 000	16 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
Article 33 00 86	SOUS DIRECTION ENTRETIEN ROUTIER RESEAU SUD	19 000	19 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 44 18 180	Délégation Regionale du MINTP du Sud à Ebolowa	100 000	100 000
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	100 000	100 000
Action 08	ETUDES DE PROGRAMMATION ET SUIVI DE L'ENTRETIEN ROUTIER	4 425 490	4 425 490
Article 73 00 00	Fonds Routier	4 425 490	4 425 490
Paragraphe 6191	Entretien routier	4 425 490	4 425 490
Action 09	MAINTENANCE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	402 845	402 845
Article 33 00 01	Direction de la Construction	100 000	100 000
Paragraphe 2219	Acquisition de bâtiments destinés à d'autres usages de services publics	100 000	100 000
Article 44 11 110	Délégation Regionale du MINTP du Centre à Yaoundé	25 000	25 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	25 000	25 000
Article 44 12 120	Délégation Regionale du MINTP de l'Est à Bertoua	66 269	66 269
Paragraphe 2228	Construction, agrandissement, réhabilitation ou rénovation d'immeubles résidentiels ou de rapport	66 269	66 269
Article 45 11 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Nanga-Ebogo/Surveillance Reseau et Construction	29 670	29 670
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	20 000	20 000
2261	Achats de mobilier de bureau	9 670	9 670
Article 45 11 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Ntui/Surveillance Reseau et Construction	15 000	15 000
Paragraphe 2228	Construction, agrandissement, réhabilitation ou rénovation d'immeubles résidentiels ou de rapport	15 000	15 000
Article 45 11 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfou/Surveillance Reseau et Construction	10 000	10 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	10 000	10 000
Article 45 12 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Yokadouma/Surveillance Reseau et Construction	24 406	24 406
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	24 406	24 406
Article 45 12 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Batouri/Surveillance Reseau et Construction	30 000	30 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	30 000	30 000
Article 45 14 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Edea/Surveillance Reseau et Construction	22 500	22 500
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	22 500	22 500
Article 45 18 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Kribi /Surveillance Reseau et Construction	20 000	20 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	20 000	20 000
Article 52 12 24	Subdivision des Travaux Publics de Lomié / surveillance du Réseau et Construction	60 000	60 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	60 000	60 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 469	REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	9 322 505	7 697 505
Action 01	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE AUTOROUTIERES	2 442 340	1 042 340
Article 33 00 01	Direction de la Construction	327 340	327 340
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	327 340	327 340
Article 33 00 015	SOUS DIRECTION DES EXPERTISES ET DES MATERIAUX LOCAUX	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
Article 33 00 11	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrages d'Art	2 100 000	700 000
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	100 000	100 000
2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	2 000 000	600 000
Action 02	ETUDE TECHNIQUES DES OUVRAGES D'ART	2 190 644	2 190 644
Article 33 00 01	Direction de la Construction	211 044	211 044
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	146 044	146 044
Article 33 00 011	CELLULE DES CORPS D'ETATS SECONDAIRES	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 33 00 013	SOUS DIRECTION CONSTRUCTIONS CIVILES	11 500	11 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 500	4 500
Article 33 00 014	SOUS DIRECTION DES CONSTRUCTIONS SOCIO-EDUCATIVES	11 500	11 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 500	4 500
Article 33 00 11	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrages d'Art	100 000	100 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	100 000	100 000
Article 33 00 125	Division d'Appui aux Etudes Techniques	1 115 000	1 115 000
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	330 000	330 000
2029	Etudes Générales	485 000	485 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	300 000	300 000
Article 44 11 110	Délégation Regionale du MINTP du Centre à Yaoundé	50 000	50 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	50 000	50 000
Article 44 14 140	Délégation Regionale du MINTP du Littoral à Douala	100 000	100 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	100 000	100 000
Article 44 15 150	Délégation Regionale du MINTP du Nord à Garoua	100 000	100 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	100 000	100 000
Article 44 17 170	Délégation Regionale du MINTP de l'Ouest à Bafoussam	80 000	80 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	80 000	80 000
Article 45 11 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Bafia/Surveillance Reseau et Construction	50 000	50 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	50 000	50 000
Article 45 14 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Douala/Surveillance Reseau et Construction	254 000	254 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	254 000	254 000
Article 45 18 05C	Delegation Departementale des Travaux Publics Sangmelima /Surveillance Reseau et Construction	58 100	58 100
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	58 100	58 100
Article 45 19 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Manfe /Surveillance Reseau et Construction	38 500	38 500
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	38 500	38 500
Action 03	ETUDES TECHNIQUES DES PROJETS DE BATIMENTS	496 195	496 195
Article 33 00 01	Direction de la Construction	167 195	167 195
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	167 195	167 195
Article 33 00 012	CELLULE DES TRAVAUX SPECIAUX	10 000	10 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 33 00 08	Direction des Autres Travaux d'Infrastructures	65 000	65 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
Article 33 00 081	Sous Direction des Travaux d'Infrastructures Ferrovières	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
Article 33 00 082	Sous Direction des Travaux d'Infrastructures Portuaires et Fluviales	12 000	12 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
Article 33 00 083	Sous direction des Travaux d'Infrastructures Aeroportuaires	12 000	12 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
Article 33 00 084	Sous Direction du Développement des Infrastructures Energetiques et Environnementales	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 33 00 12	Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et des Autres Infrastructures	200 000	200 000
Paragraphe 2030	Etudes préalables à la construction de bâtiments	200 000	200 000
Action 04	ETUDES TECHNIQUES DES AUTRES INFRASTRUCTURES	486 478	486 478
Article 33 00 12	Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et des Autres Infrastructures	486 478	486 478
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	486 478	486 478
Action 05	ETUDE TECHNIQUE ET MAITRISE D'OEUVRE DES ROUTES	2 246 848	2 246 848
Article 33 00 11	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrages d'Art	591 000	591 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	170 000	170 000
2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	421 000	421 000
Article 45 10 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Vina /Surveillance Réseau et Construction	75 000	75 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	75 000	75 000
Article 45 11 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Nanga-Ebogo/Surveillance Réseau et Construction	87 000	87 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	87 000	87 000
Article 45 11 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Monatele /Surveillance Réseau et Construction	109 098	109 098
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	109 098	109 098
Article 45 11 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfou/Surveillance Réseau et Construction	100 000	100 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	100 000	100 000
Article 45 11 35A	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfoundi/Surveillance Réseau et Construction	62 000	62 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	62 000	62 000
Article 45 11 45A	Delegation Departementale des Travaux Publics Akonolinga/Surveillance Réseau et Construction	100 000	100 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	100 000	100 000
Article 45 14 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Yabassi/Surveillance Réseau et Construction	350 021	350 021
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	350 021	350 021

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 14 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Edea/Surveillance Reseau et Construction	175 000	175 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	175 000	175 000
Article 45 15 05D	Delegation Departementale des Travaux Publics Garoua/Surveillance Reseau et Construction	75 000	75 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	75 000	75 000
Article 45 15 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Guider /Surveillance Reseau et Construction	75 000	75 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	75 000	75 000
Article 45 18 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Sangmelima /Surveillance Reseau et Construction	150 000	150 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	150 000	150 000
Article 45 18 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Ebolowa /Surveillance Reseau et Construction	70 000	70 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	70 000	70 000
Article 45 18 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Kribi /Surveillance Reseau et Construction	185 000	185 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	185 000	185 000
Article 45 19 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Limbe /Surveillance Reseau et Construction	42 729	42 729
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	42 729	42 729
Action 06	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE DES INFRASTRUCTURES ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALES	240 000	240 000
Article 33 00 12	Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et des Autres Infrastructures	240 000	240 000
Paragraphe 2033	Etudes préalables à la construction de barrages, centrales électrique, installations de cables et gros matériels de distribution de l'électricité	240 000	240 000
Action 07	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRATSRUCTIONS PORTUAIRES ET FLUVIALES	200 000	200 000
Article 33 00 12	Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et des Autres Infrastructures	115 000	115 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	115 000	115 000
Article 45 13 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Yagoua/Surveillance Reseau et Construction	85 000	85 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	85 000	85 000
Action 08	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRATSRUCTIONS AEROPORTUAIRES	210 000	210 000
Article 33 00 12	Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et des Autres Infrastructures	210 000	210 000
Paragraphe 2036	Etudes préalables à la construction d'aéroports	210 000	210 000
Action 09	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRATSRUCTIONS FERROVIAIRES	810 000	585 000
Article 45 10 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Vina /Surveillance Reseau et Construction	200 000	200 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	200 000	200 000
Article 45 13 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Kousseri/Surveillance Reseau et Construction	250 000	25 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	250 000	25 000
Article 45 14 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Edea/Surveillance Reseau et Construction	240 000	240 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	240 000	240 000
Article 45 19 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Limbe /Surveillance Reseau et Construction	120 000	120 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	120 000	120 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 470	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR TRAVAUX PUBLICS	25 885 285	25 885 285
Action 01	RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION	2 529 493	2 529 493
Article 32 00 14	Division de la Cooperation et du Partenariat	60 000	60 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6174	Frais de réception	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
Article 33 00 031	OBSERVATOIRE DES ENTREPRISES ET DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES DU SECTEUR DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS	15 500	15 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
Article 33 00 032	CELLULE DES ETUDES ET DE LA PLANIFICATION	38 000	38 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	13 000	13 000
Article 33 00 033	CELLULE DE LA NORMALISATION TECHNIQUE	15 500	15 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
Article 33 00 034	Cellule des Systèmes d'Informations Géographiques	15 500	15 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 33 00 10	Direction Générale des Etudes Techniques	50 000	50 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
Article 33 00 11	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrages d'Art	65 000	65 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article	33 00 111	Sous Direction des Etudes de Construction des Routes et des Autoroutes	18 000	18 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
Article	33 00 112	Sous Direction des Etudes de Contructions de Ouvrages d'Art	16 000	16 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article	33 00 113	Sous Direction des Etudes de Réhabilitation des Routes et des Ouvrages d'Art	15 500	15 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article	33 00 114	Sous Direction des Dossiers de Consultation des Entreprises	13 500	13 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article	33 00 115	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	1 286 253	1 286 253
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
	2029	Etudes Générales	921 253	921 253
	2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	300 000	300 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	25 000	25 000
Article	33 00 12	Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et des Autres Infrastructures	65 000	65 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article 33 00 121	Sous Direction des Etudes des Bâtiments et des Edifices Publics	23 000	23 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 33 00 122	Sous Direction des Eudes de Infrastructures Energetiques	16 500	16 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
Article 33 00 123	Sous Direction des Etudes des Infrastructures Aeroportuaire, Portuaire et Fluviale	16 500	16 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
Article 33 00 124	Cellule des Etudes des Infrastructures Ferrovières	12 500	12 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 33 00 125	Division d'Appui aux Etudes Techniques	65 000	65 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	25 000	25 000
Article 33 00 126	Cellule des Pièces Graphiques	16 500	16 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	33 00 127	Cellule des Systèmes Métriques	16 500	16 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article	33 00 128	Cellule des Etudes Géotechniques et de l'Hydraulique des Infrastructures	16 500	16 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article	33 00 129	Cellule des Equipements et de la Sécurité des Infrastructures	15 000	15 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article	33 00 131	Cellule de la Vieille Technologie	14 000	14 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 500	4 500
Article	33 00 132	Cellule de la Protection de l'Environnement des Infrastructures	17 500	17 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
Article	33 00 632	CELLULE DES PRIX ET DE LA MAITRISE DES COUTS	15 500	15 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
Article	33 00 81	CELLULE DE PROGRAMMATION	17 500	17 500
Paragraphe	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	593 241	593 241
Paragraphe	6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	593 241	593 241
Action	02	AMELIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITE DES TRAVAUX	3 596 979	3 596 979

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 23 00 10	Inspection Générale des Services	100 000	100 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	100 000	100 000
Article 25 00 13	Comité de lutte contre la corruption	10 000	10 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 32 00 14	Division de la Coopération et du Partenariat	168 000	168 000
Paragraphe 2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	20 000	20 000
2029	Etudes Générales	148 000	148 000
Article 32 00 20	DIVISION JURIDIQUE	145 000	145 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6186	Honoraires et frais annexes	50 000	50 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
2024	Elaboration de textes réglementaires ou législatifs,	45 000	45 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
Article 32 00 21	Cellule des Contentieux	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 32 00 22	Cellule de la Réglementation	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 33 00 08	Direction des Autres Travaux d'Infrastructures	600 000	600 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	400 000	400 000
2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	200 000	200 000
Article 33 00 10	Direction Générale des Etudes Techniques	375 000	375 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	375 000	375 000
Article 33 00 115	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	2 040 000	2 040 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	160 000	160 000
2029	Etudes Générales	1 880 000	1 880 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	136 979	136 979
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	136 979	136 979

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Action	03	DEVELOPPEMENT DE LA CAPACITE ET DE LA COMPETITIVITE DU SECTEUR PRIVE DU BTP	1 046 912	1 046 912
Article	33 00 115	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	80 000	80 000
Paragraphe	2029	Etudes Générales	80 000	80 000
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	966 912	966 912
Paragraphe	6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	966 912	966 912
Action	04	RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES	9 148 709	9 148 709
Article	26 00 01	Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics	350 000	350 000
Paragraphe	2212	Acquisition de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	100 000	100 000
	2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	145 000	145 000
	2240	Achat, installation et rénovation des équipements des locaux à usage de bureau	20 000	20 000
	2270	Achats de matériels pédagogiques	45 000	45 000
	2271	Achats de matériels de salle de congrès, spectacle d'équipements sportifs	20 000	20 000
	2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	20 000	20 000
Article	32 00 12	Cellule Informatique	30 000	30 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	6 000	6 000
	6182	Sites web, abonnements et consommations internet	10 000	10 000
Article	32 00 17	Centre de Documentation	26 000	26 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	7 000	7 000
Article	32 00 18	CELLULE DE LA FORMATION	414 000	414 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	393 000	393 000
	6269	Primes spécifiques	6 000	6 000
Article	33 00 06	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	100 000	100 000
Paragraphe	2029	Etudes Générales	100 000	100 000
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	4 571 209	4 571 209
Paragraphe	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	15 000	15 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	20 000	20 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	40 000	40 000
6174	Frais de réception	20 000	20 000
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	2 547 209	2 547 209
6269	Primes spécifiques	20 000	20 000
2029	Etudes Générales	740 000	740 000
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	1 059 000	1 059 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 000	25 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	20 000	20 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000	40 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Article 34 00 11	Cellule de Gestion du Projet SIGIPES	46 000	46 000
Paragraphe 6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 34 00 12	Sous Direction des Marchés	65 000	65 000
Paragraphe 6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
Article 34 00 13	Sous Direction du Personnel et de la Solde	58 000	58 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	18 000	18 000
Article 34 00 14	Sous Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance	119 000	119 000
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	15 000	15 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000	25 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	7 000	7 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
6269	Primes spécifiques	17 000	17 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes du MINTP	2 816 500	2 816 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6103	Achats de mobilier de bureau	20 000	20 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	208 000	208 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	319 000	319 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	45 000	45 000
6169	Sécurité et incendie	20 000	20 000
6174	Frais de réception	40 000	40 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	175 000	175 000
6191	Entretien routier	500 000	500 000
6193	Entretien des ouvrages d'art	450 000	450 000
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	20 000	20 000
6524	Subventions de fonctionnement aux ONG et associations	25 000	25 000
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	400 000	400 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	20 000	20 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	20 000	20 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	20 000	20 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000	40 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	120 000	120 000
6133	Frais de relève	50 000	50 000
6145	Carburant des groupes électrogènes	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	32 500	32 500
6172	Indemnités de mission à l'étranger	100 000	100 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	80 000	80 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	40 000	40 000
6263	Indemnités spécifiques	32 000	32 000
6269	Primes spécifiques	25 000	25 000
6287	Prise en charge de personnels temporaires spécifiques	5 000	5 000
Article 44 10 100	Délégation Regionale de l'Adamaoua à Ngaoundéré	75 000	75 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	75 000	75 000
Article 59 11 01	Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé	100 000	100 000
Paragraphe 6526	Subventions de fonctionnement aux universités et grandes écoles	100 000	100 000
Article 59 11 03	Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga	208 000	208 000
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	138 000	138 000
6526	Subventions de fonctionnement aux universités et grandes écoles	70 000	70 000
Article 59 15 04	Centre des Métiers des Travaux Publics de Garoua	70 000	70 000
Paragraphe 6526	Subventions de fonctionnement aux universités et grandes écoles	70 000	70 000
Article 59 19 02	Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics, Annexe de Buéa	100 000	100 000
Paragraphe 6526	Subventions de fonctionnement aux universités et grandes écoles	100 000	100 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Action	05	AMELIORATION DES CAPACITES DE COMMUNICATION	671 166	671 166
Article	28 00 01	CELLULE DE COMMUNICATION	478 000	478 000
Paragraphe	6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	3 000	3 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	300 000	300 000
	6269	Primes spécifiques	15 000	15 000
	2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	30 000	30 000
	2029	Etudes Générales	110 000	110 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
Article	32 00 10	Secrétariat Général du MINTP	100 000	100 000
Paragraphe	2029	Etudes Générales	100 000	100 000
Article	32 00 12	Cellule Informatique	70 000	70 000
Paragraphe	2022	Schémas d'organisation bureautiques ou informatiques,	15 000	15 000
	2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	20 000	20 000
	2029	Etudes Générales	25 000	25 000
	2249	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	10 000	10 000
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	23 166	23 166
Paragraphe	6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	23 166	23 166
Action	06	AMELIORATION DES CAPACITES DE PILOTAGE,DE COORDINATION ET DE SUPERVISION DES PROGRAMMES	8 892 026	8 892 026
Article	22 00 21	Cabinet du Ministre des Travaux Publics	1 240 000	1 240 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	15 000	15 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	15 000	15 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	15 000	15 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	20 000	20 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	30 000	30 000
	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
	6261	Heures supplémentaires	15 000	15 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	25 000	25 000
	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	1 000 000	1 000 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	30 000	30 000
Article	22 00 41	Cabinet du Secrétaire d'Etat aux Travaux Publics	145 000	145 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	25 000	25 000
	6261	Heures supplémentaires	10 000	10 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
Article	23 00 10	Inspection Générale des Services	60 000	60 000
Paragraphe	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 500	7 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 500	4 500
Article	23 00 11	Inspection Générale chargée des Questions Techniques	60 000	60 000
Paragraphe	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 500	7 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 500	4 500
Article	23 00 12	INSPECTEUR DES SERVICES N°1	30 000	30 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
Article	23 00 13	INSPECTEUR DES SERVICES N°2	30 000	30 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
Article	23 00 14	INSPECTEUR TECHNIQUE N°1	30 000	30 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
Article	23 00 15	INSPECTEUR TECHNIQUE N°2	30 000	30 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
Article	23 00 16	INSPECTEUR TECHNIQUE N°3	30 000	30 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
Article	23 00 19	INSPECTEUR DE SERVICE N°3	30 000	30 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
Article	23 00 20	INSPECTEUR TECHNIQUE N°4	30 000	30 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
Article	23 00 21	INSPECTEUR TECHNIQUE N°5	30 000	30 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
Article	24 00 10	Conseillers Techniques n°1	45 000	45 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
Article	24 00 11	Conseillers Techniques n°2	45 000	45 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
Article	25 00 11	COMITE DE SUIVI DE L'AUTOROUTE DLA-YDE	60 000	60 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
	6174	Frais de réception	10 000	10 000
	6269	Primes spécifiques	20 000	20 000
Article	25 00 12	Comité pour l'Association des Gestionnaires et Partenaires Africains de la Route	40 000	40 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article	32 00 10	Secrétariat Général du MINTP	355 000	355 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6103	Achats de mobilier de bureau	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	30 000	30 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6174	Frais de réception	10 000	10 000
6267	Primes de rendement	50 000	50 000
6269	Primes spécifiques	15 000	15 000
2029	Etudes Générales	180 000	180 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
Article 32 00 13	Cellule de Suivi	30 000	30 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 32 00 15	Cellule de Traduction	20 000	20 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6267	Primes de rendement	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article 32 00 19	Sous Direction de l'Accueil, du Courrier et de Liaison	58 000	58 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	30 000	30 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	3 361 026	3 361 026
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	3 361 026	3 361 026
Article 35 00 63	Commission des Marchés ENSTP	50 000	50 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	30 000	30 000
Article 35 00 65	Commission des Marchés BAD	59 000	59 000
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	40 000	40 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	4 000	4 000
Article 35 00 68	Commission Ministérielle de Passation des Marchés	165 000	165 000
Paragraphe 6268	Primes pour travaux spéciaux	120 000	120 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	30 000	30 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
Article 35 00 69	Comité de lutte contre le SIDA	5 000	5 000
Paragraphe 6113	Achats de vaccins ou tests et autres préventions	5 000	5 000
Article 44 10 100	Délégation Regionale de l'Adamaoua à Ngaoundéré	103 500	103 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6103	Achats de mobilier de bureau	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6133	Frais de relève	3 500	3 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6169	Sécurité et incendie	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	6 000	6 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 44 11 110	Délégation Regionale du MINTP du Centre à Yaoundé	103 500	103 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6103	Achats de mobilier de bureau	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6133	Frais de relève	3 500	3 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6169	Sécurité et incendie	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	6 000	6 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 44 12 120	Délégation Regionale du MINTP de l'Est à Bertoua	103 500	103 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6103	Achats de mobilier de bureau	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6133	Frais de relève	3 500	3 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
	6169	Sécurité et incendie	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	6 000	6 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
	6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article	44 13 130	Délégation Regionale du MINTP de l'Extême - Nord à Maroua	103 500	103 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	6 000	6 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
	6133	Frais de relève	3 500	3 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
	6169	Sécurité et incendie	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	6 000	6 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
	6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article	44 14 140	Délégation Regionale du MINTP du Littoral à Douala	103 500	103 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	6 000	6 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
	6133	Frais de relève	3 500	3 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
	6169	Sécurité et incendie	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	6 000	6 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
	6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article	44 15 05	Delegation Regionale des Travaux Publics du Nord	103 500	103 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	6 000	6 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
	6133	Frais de relève	3 500	3 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
	6169	Sécurité et incendie	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	6 000	6 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 44 16 160	Délégation Regionale du MINTP du Nord - Ouest à Bamenda	103 500	103 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6103	Achats de mobilier de bureau	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6133	Frais de relève	3 500	3 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6169	Sécurité et incendie	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	6 000	6 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 44 17 170	Délégation Regionale du MINTP de l'Ouest à Bafoussam	103 500	103 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6103	Achats de mobilier de bureau	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6133	Frais de relève	3 500	3 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6169	Sécurité et incendie	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	6 000	6 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 44 18 180	Délégation Regionale du MINTP du Sud à Ebolowa	103 500	103 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6103	Achats de mobilier de bureau	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6133	Frais de relève	3 500	3 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6169	Sécurité et incendie	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	6 000	6 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 44 19 190	Délégation Regionale du MINTP du Sud - Ouest à Buea	103 500	103 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6103	Achats de mobilier de bureau	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6133	Frais de relève	3 500	3 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6169	Sécurité et incendie	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	6 000	6 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 45 10 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Tibati /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 10 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Tignère/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 10 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Banyo/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 10 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Meiganga /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 10 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Vina /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 11 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Nanga-Ebogo/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 11 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Monatele /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 11 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Bafia/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 11 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Ntui/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 11 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfou/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 11 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Ngoumou/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 11 35	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfoundi/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 11 40	Delegation Departementale des Travaux Publics Eseka/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 11 45	Delegation Departementale des Travaux Publics Akonolinga/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 11 50	Delegation Departementale des Travaux Publics Mbalmayo/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 12 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Yokadouma/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 12 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Abong-Mbang/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 12 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Batouri/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 12 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Bertoua/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 13 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Maroua/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 13 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Kousseri/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 13 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Yagoua/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 13 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Kaele/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 13 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Mora/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 13 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Mokolo/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 14 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Nkongsamba/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 14 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Yabassi/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 14 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Edea/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 14 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Douala/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article	45 15 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Garoua/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article	45 15 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Poli /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article	45 15 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Guider /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article	45 15 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Tchollire/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article	45 16 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Boyo/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article	45 16 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Kumbo/Surveillance Reseau et Construction	38 000	38 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 000	6 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	6 000	6 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 000	12 000
Article	45 16 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Nkambe/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 16 20	DELEGATION DEPARTEMENTALE MINTP WUM	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 16 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Bamenda /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 16 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Mbengwi/Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 16 35	Delegation Departementale des Travaux Publics Ndop /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 17 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Mbouda /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 17 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Bafang /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article	45 17 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Baham /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article	45 17 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Badjoun /Surveillance Reseau et Construction	38 000	38 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 000	6 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	12 000	12 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	6 000	6 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article	45 17 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Dschang /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article	45 17 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Bafoussam /Surveillance Reseau et Construction	38 000	38 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 000	6 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	6 000	6 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	6 000	6 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article	45 17 35	Delegation Departementale des Travaux Publics Baganté /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article	45 17 40	Delegation Departementale des Travaux Publics Foumban /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article	45 18 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Sangmelima /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article	45 18 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Ebolowa /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article	45 18 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Kribi /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article	45 18 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Ambam /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article	45 19 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Limbe /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article	45 19 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Bangem /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 19 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Fontem /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 19 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Manfe /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 19 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Kumba /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 45 19 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Mundemba /Surveillance Reseau et Construction	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 52 11 44	Subdivision des Travaux Publics de Mbandjock /Surveillance Réseau et Construction	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 52 12 24	Subdivision des Travaux Publics de Lomié / surveillance du Réseau et Construction	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 52 12 30	Subdivision des Travaux Publics Bétaré - Oya / Surv réseau & construction	15 000	15 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 500	2 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article	52 12 36	Subdivision des Travaux Publics de Nguélémdouka / Surveillance du Réseau et Construction	15 000	15 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 500	2 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article	52 14 32	Subdivision des Travaux Publics de Ndom / Surveillance Réseau et Construction	15 000	15 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 500	2 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article	52 14 34	Subdivision des Travaux Publics de Ngambé / Surveillance Réseau et Construction	15 000	15 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 500	2 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article	52 15 28	Subdivision des Travaux Publics de Touboro / Surveillance Réseau et Construction	15 000	15 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 500	2 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article	52 16 26	Subdivision des Travaux Publics de Jakiri / Surveillance Réseau et Construction	15 000	15 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 500	2 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article	52 17 42	Subdivision des Travaux Publics de Foubot / Surveillance Réseau et Construction	15 000	15 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 500	2 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article	52 18 15	SUBDIVISION MINTP DE DJOUM	15 000	15 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 500	2 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article	52 18 26	Subdivision des Travaux Publics de Meyomessala / Surveillance Réseau et Construction	15 000	15 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 500	2 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE			344 982 958	325 753 000